

HISTOIRE DE LA VALLEE DE LA MAULDRE A TRAVERS SES VILLAGES

(5ème partie)

INTRODUCTION

La présentation historique de nos villages ressemble à la présentation un par un de chaque membre d'un équipage embarqué pour longtemps sur un assez grand bateau appelé « pays de la vallée de la Mauldre ».

C'est donc partant d'un climat historique, après avoir été géographique, que nous débouchons sur des faits qui ont présidé à la destinée d'Andelu relatés ici. M.Sicard, ancien maire de ce village, a bien voulu ici nous faire bénéficiaire de ses notes et observations.

LES LIEUX

Situé à l'abri inapparent d'une légère remontée des terres barrant l'horizon en direction de Maule, Andelu a, dès l'antiquité, été un lieu exposé, proche d'un carrefour terrestre connu dès le temps des Gaules, semble-t-il, la Croix Fédeline. Les terres lourdes mais fertiles y retiennent l'eau des hivers. Les vents généralement d'ouest en font un lieu salubre très tôt apprécié.

L'HISTOIRE

Voisin des hauteurs de Marcq et de Thoiry, Andelu, situé en territoire des Carnutes est devenue avec le temps une commune indépendante habitée de familles dont le nom s'est perpétué dans la tradition paysanne.

Marcel Tréboit



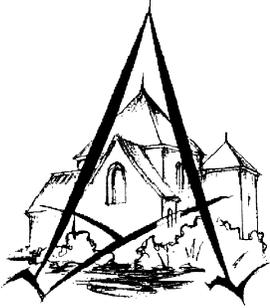
A gauche :
Ancienne plaque routière
postérieure aux aménagements de 1860.

Ci-dessous :
La chapelle d'Andelu et la mare prise par le gel...



ANDELU

«A la croisée des chemins..».



Andelu, en tant que commune, n'a qu'un peu plus de deux siècles d'existence. Pourtant, comme entité territoriale, son passé remonte de façon attestée au moins au XII^e siècle. On ne peut décemment tenter d'en faire l'historique sans lui associer quelques lieux qui lui sont intimement liés, malgré des fluctuations de limites : La Concie et La Baste. On verra aussi que, si les liens avec Maule sont de tous temps, ceux avec Jumeauville et Thoiry, plus récents, ne sont pas moins forts.

Un peu d'étymologie :

Andelu : l'origine du nom du village (souvent Andellu dans l'Ancien Régime) est toujours sujet à controverse :

- Une origine purement celtique, apparemment peu fondée, a toujours ses partisans : AND LEG avec le sens de *Pierre couverte* (1). La racine gaélique ARD- signifiant *pointe, cap* semble peu vraisemblable pour caractériser Andelu.

- Moins antique, mais en aucune façon moins probable, serait un ANDE LUCUS, de l'augmentatif gaulois ANDE (*grand*, illustré dans Andecavii, peuple gaulois de l'Anjou) et LUCUS (*bois*), (2) Ande peut se trouver en préfixe avec le sens de *devant* (3) ou encore dans le sens de *bifurcation*, s'appuyant le plus souvent sur une forme celte ANDEL (4). Le passage d'anciennes voies pourrait venir étayer cette hypothèse. Le sens d'origine de Andelu s'il est bien associé à *Lucus* (5) pourrait donc avoir été *grand bois, bois remarquable*. Si on s'en tient au bois et si bois il y a eu, il n'en reste pas grand chose, c'est le moins qu'on puisse dire !



La chapelle d'Andelu vue de la route de Thoiry

L'explication tient peut-être à un glissement de sens intervenu à la période carolingienne où on trouve communément *Lucus* - notamment dans le vocabulaire utilisé dans les Polypthyques, désignant soit *un jeune bois*, soit *un petit bois enclos*, proche du *breuil (brogilum, broilum)*, réserve «naturelle» de gibier à une époque qui en faisait grand cas.

Cette étymologie est beaucoup plus séduisante et pourrait se rapprocher

(1) Duplessis, 1833 dans «Statistiques de l'arrondissement de Mantes» cité par Armand Cassan.

(2) Dauzat appuyé par Auguste Longnon, dans «Noms de lieux de la France, leur origine, leur signification, leurs transformations» (1888,1900 - réédition Champion 1968).

(3) Comme à Aniort (Aude), ancien Anderitum (*devant ou avant le gué*).

(4) E. Nègre (Toponymie générale de la France).

(5) *Lucus*, i (m.) : proprement *clairière puis bois, taillis*, et enfin avec le sens plus spécialisé de *bois sacré* (à rapprocher du sanscrit lokah, espace libre) transparait dans la toponymie médiévale et a souvent servi en composition comme pour Luplanté (Eure-&-Loir), Bois-de-Lud (Oulchy-Le-Château, Aisne), Bray-et-Lu, Ardellu (Eure-&-Loir) et, tout aussi proches de nous : Banthelu (forme ancienne de Banterlu en 1104) qui serait *le bois* d'un Franc nommé *Banthar* ; Provellu (Ablis, Yvelines : forme ancienne de Proverlu (1226) avec le sens de *bois des prêtres -prouvoire* étant la déformation de *presbyterium*), et Le Luat (Val-d'Oise), forme diminutive : *le petit bois*.

de celle du domaine de La Concie dont l'histoire est indissociable de celle d'Andelu.

Mentionnons tout de même d'anciens *ardeilles*, *ardelle*, *ardilles* qui témoignaient en vieux français de sols argileux et lourds, sens premier qui n'est peut-être pas à exclure.

La Concie ou **Concye** est orthographié indifféremment dans les documents : Conci, Concie ou encore Concy, souvent au XIXe siècle : Concye.

Puis deux formes distinctes apparaissent : La Concie ou Grande Concie, le domaine principal et La Petite Concie, annexe, toujours présente aujourd'hui sur le territoire de Thoiry.

La première mention connue en est Concita en 1106 et semble bien être issue du vieux français *concise*, bois taillis, zone de défrichement (6). On retrouve bien ici une analogie de sens avec le *lucus* carolingien.

La Bâte ou **La Baste** pourrait être un dérivé du vieux français *bastir*, dont l'une des significations était *construire en clayonnages*. Mais bien d'autres hypothèses sont envisageables (7). A noter qu'il existe un autre fief, important, du nom de La Bâte dans le comté de Montfort, près d'Orphin, sur la commune de Raizeux.

Géographie :

Andelu est situé en plein terroir agricole du plateau de Boinville-en-Mantois, voué à la culture des céréales et à l'élevage.

L'altitude moyenne est de 117-119 m et la surface du territoire communal, de 396 hectares.

Une vallée sèche relie Andelu à Maule faisant face à celle qui descend de Beulle vers la Mauldre. Les eaux d'Andelu atteignent en partie le territoire de Jumeauville et contribuaient autrefois à alimenter un ruisseau, la rubeille de Jumeauville, qui traversait ce village dans toute son étendue avant de devenir le ru de Senneville. Les rubeilles, ruisseaux parcourant aussi Andelu, étaient connues pour être sèches et poussiéreuses l'été et, par contre, toutes boueuses l'hiver.

Quelques lieux-dits anciens :

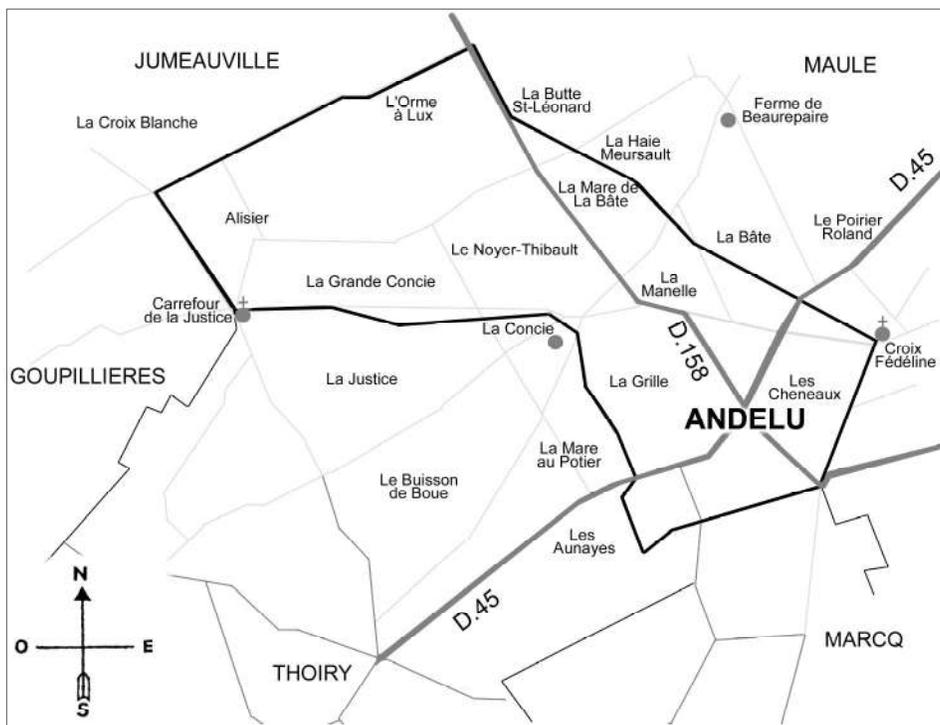
- Le Buisson à la Belle
- Les Fonceaux
- Les Chêneaux
- La Meulle
- Le Noyer-Thibault
- La Croix Blanche
- La Fosse aux Tutaux (ou aux Guttaux ?)
- L'Allizier (L'Alisier)
- Le Cornouiller
- Les Grouès
- La Croix Feideluines (Fédéline)
- Les Cailloux
- La Grande Concie
- L'Orme-à-La Brunelle

Quelques lieux-dits plus récents :

- La Brèche du Puits
- La Mare de La Bâte
- La Grille
- L'Orme-à-Luce (parfois écrit Lux)
- La Manelle

(6) Du latin *concidere* : retrancher, clore dans le sens d'un terrain ou verger clos attenant à une maison.

(7) le toponyme Baste, assez répandu dans l'Ouest du pays (Maine, Mayenne, Anjou, Vendée) désignait aussi au Moyen Age un *enclos*, une *habitation rurale étendue* désignée plus tard par le terme clos (métairie, ferme). Dans le patois du Maine, la baste désignait une *terre en friche*. Le mot désigne aussi, et encore aujourd'hui, un *réceptif profond* tel celui servant à la préparation du fromage et, surtout, la *cuve destinée à recueillir le raisin* des hottes lors des vendanges. Variantes : baate, bate, bâte, batte.



Localisation des principaux lieux-dits d'Andelu

HISTOIRE d'ANDELU :

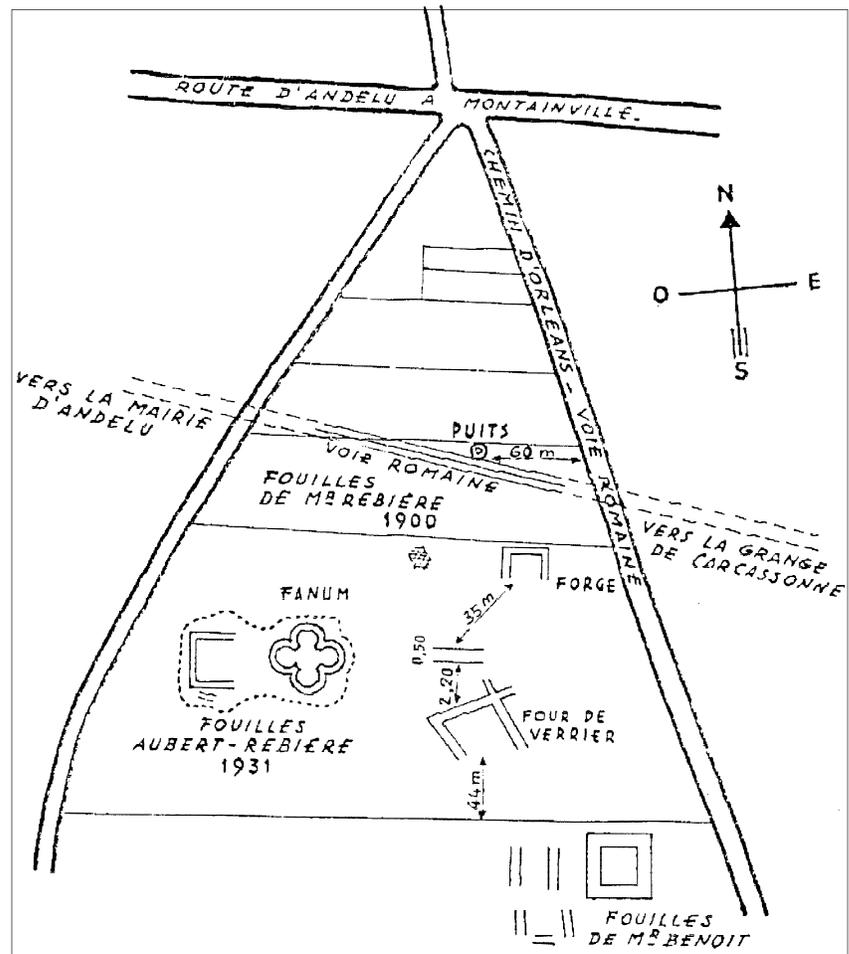
La Préhistoire d'Andelu :

Des nombreux vestiges découverts à Andelu, si l'on excepte quelques pointes de sagaie du Paléolithique supérieur (Auriignacien et Solutréen, vers 20 000 ans avant notre ère), l'essentiel relève du Néolithique : haches et outils de toutes sortes.

Julien Bonhomme, d'abord instituteur à Andelu, puis à Saint-Germain et enfin à Maule, prospecta, entre 1876 et

1907, de nombreux sites comme «la Butte Saint-Léonard», «La Pointe de la Croix Blanche», «La Croix Blanche», «La Bête», «La Mare de La Bête», «Les Fonds de La Bête», «La Manelle», «Les Fonceaux», «Le Poirier», «La Grille», «La Billotte». Il y découvrit de nombreux outils et vestiges dont hérita son petit-fils Jean Goddet et qui seraient exposés aujourd'hui au musée archéologique d'Ile-de-France à Nemours (Moret, selon certaines sources). Suivant son exemple, M. Chauveau, autre Maulois, mais également des Thoirysiens tels messieurs Nizet-Langevin, Seyes et Rabussier ont pu constituer de très riches collections d'outillage néolithique. Ces stations préhistoriques sont dans la continuité des découvertes toutes proches, aux lieux-dits «Les Aunayes» (ou les Aunayes) (néolithique et robenhausien) et «La Mare-au-Potier», situés aux confins des territoires de Thoiry et d'Andelu.

On admet communément que tout le plateau d'Andelu, encore largement boisé à cette époque, fut, comme toute la vallée voisine, colonisé par les peuples des civilisations dites «Danubiennes» (vers 4 000 ans avant notre ère) qui furent les premiers défricheurs et agriculteurs de nos régions.



Sites des fouilles de MM. Benoit, Aubert et Rébère (plan ACIME)

Andelu antique :

D'autres trouvailles furent faites, gauloises ou gallo-romaines, celles-là :

des monnaies, surtout, dont un magnifique spécimen en or de la nation gauloise des Aduatucii (Gallo-Belges de Tongres). A. Cassan fit les premières découvertes dès 1830. En 1880, M. Thébeaut découvrit, près du cimetière, une médaille carnute en or. La collection Gatin comprend une autre monnaie découverte à Andelu, liée à l'ancien territoire de Madrie.

Il subsiste quelques traces d'habitations gallo-romaines entre Montainville et Andelu et d'autres, davantage prospectées, entre la ferme de Carcassonne - aux confins de Beynes et de Marcq - et les environs de la mairie d'Andelu, qui correspondent à des habitations établies à proximité du passage d'une voie antique ; ce site fut reconnu en 1900 par M. Rebière, instituteur à Marcq qui y vit un hameau détruit lors des grandes invasions du Ve siècle après J.-C., et y découvrit encore, malgré l'exploitation ultérieure du lieu comme carrière, des meules, des *tegulae* (tuiles à rebord), des *imbrices* (tuiles-canal), des vases et un matériel divers en fer ainsi qu'une belle cuiller en os finement travaillée (collection Rebière).

Vers 1894, M. Lamare trouva, dans un silo, une hipposandale en fer.

On y découvrit aussi une superbe médaille de l'empereur Hadrien, diverses monnaies romaines (Antonin Le Pieux, Constantin), puis un puits comblé, déblayé à cette occasion sur une vingtaine de mètres (19,75 m exactement) et qui révéla une logette de protection sur toute sa hauteur.

En 1930, Victor Aubert prit la relève de M. Rebière et continua la prospection sur le site dans les champs de M. Benoist, fermier à Marcq. Son expérience des fouilles lui permit de mieux comprendre la disposition des substructions, en l'occurrence celles d'une villa agraire de l'antiquité, et de découvrir tout un matériel encore enfoui. Mais sa découverte la plus intéressante reste sans conteste celle d'un four de verrier (8).

Les voies antiques :

Comme l'avait révélé la découverte des traces gallo-romaines sur un périmètre s'étendant entre Montainville, Marcq et Andelu, d'anciennes voies traversaient ce territoire : celle qui reliait Chartres et Orléans à Beauvais, passant par Saint-Léger, Montfort, Méré-Galluis, La Bardelle, Auteuil, Saulx-Marchais, Marcq et Andelu avant de traverser Maule, Bazemont, Flins, Les Mureaux puis se dirigeant vers Meulan. Cette voie, bien reconnue vers 1900, d'une largeur comprise entre 4,5 et 5 mètres, en gros appareil, montrait encore des traces bien visibles des roues de chariots sur deux sens de circulation séparés par un caniveau central. Mais cette voie ne doit pas faire oublier celle, plus locale, sans doute un diverticule, qui rejoignait Arnouville, au nord-ouest.

Andelu au Haut Moyen Âge :

La fin de l'Empire Romain d'Occident puis les Grandes Invasions du Ve siècle ouvrent une crise grave pour la Gaule. Le plateau d'Andelu se dépeuple fortement (9) à cette époque au bénéfice de quelques sites encaissés en fond de vallée comme Maule et Mareil et surtout de leurs versants les mieux protégés. Le diocèse du Pincerai reprend vigueur sous les Mérovingiens avec les grands établissements gérés et mis en valeur par les abbayes (essentiellement celle de Saint-Germain-des-Prés dans la basse vallée de la Mauldre). Bois, taillis et marécages laissent alors place à des exploitations ordonnées et à des cultures céréalières qui traverseront les siècles sur ces terres. Andelu n'est encore qu'un écart, et ne porte sans doute même pas encore de nom.

(8) Victor Aubert a rédigé un compte-rendu de ses fouilles, publié le 24 mai 1931 dans le Bulletin de la Commission des Antiquités et des Beaux-Arts (in revue n° 4 - 1980 - ACIME).

(9) Voir à ce sujet «Histoire de Montainville en Pincerai» de J. Tréton, p.43

La mise en valeur des terres aux IXe-Xe siècles :

La famille Le Riche, tige des seigneurs de Maule, à la faveur du changement de dynastie qui porta Hugues Capet sur le trône, accapara très vraisemblablement les nombreux anciens domaines de Saint-Germain-des-Prés dans les environs de Maule, dont les meilleures terres du plateau d'Andelu, admirablement situées aux confins des seigneuries de Montfort et de Meulan et à mi-distance des lieux fortifiés de Mantes et de Neauphle. Cette mise en valeur des terres grasses du plateau allait avoir des conséquences durables sur l'histoire d'Andelu.

Emile Réaux retrace également l'histoire des religieux de Saint-Léonard-du-Coudray qui contribuèrent aussi à la richesse du plateau reliant Andelu, Goupillières, Thoiry et Jumeauville : au début du XIIe siècle, Robert de Maule, de retour de captivité en Terre Sainte, accomplissant un vœu exprimé alors, érigea dans la baronnie, au lieu dit Le Coudray, une chapelle dédiée à Saint Léonard, bénite en 1119.

MOYEN ÂGE :

Andelu et l'abbaye de Joyenval (10) :

Maule et Andelu sont expressément désignés parmi les baux des terres provenant des donations à l'Abbaye de Joyenval.

En octobre 1233, Andelu, terre de la baronnie de Maule, est cédée par Barthélémi de Maule, avec l'aval d'Amaury d'Andelu, aux religieux de Joyenval à qui il permet «*de percevoir 20 sols que Pierre, jadis seigneur de Maule, son oncle, leur avoit donnez*». Quelques années plus tard, en 1238, Barthélémi se fera moine parmi ses obligés (11) ; ses successeurs ratifièrent et confirmèrent cette cession.

Au XVIe siècle, les religieux de Joyenval sont toujours propriétaires du domaine de La Bâte ou La Baste et de ses terres, bois, vignes, fiefs et censives (*) : lors de la rédaction de la Coutume (*) de Montfort (octobre 1556) figure Pierre de Fauville, abbé de Joyenval en tant que seigneur d'Andelu,

mais on trouve, peu après, bien d'autres seigneurs...

D'autres sources font relever ce fief de la seigneurie des Granges appartenant à Harlay de Sancy, seigneur de Maule.

D'autres encore font état d'une mainmise du roi sur les terres abbatiales vers 1560.

En la Vicomté de Montfort.

Premièrement une grange, court, maison, Pré, Bois, Terres, Aulnois, le lieu ainsi qu'il se comporte nommé le Malmeison, avec une place d'Étang nommé l'Étang de la Fontaine en la forêt d'Yveline, avec le droit de usage et pâturage en la dite forêt, qui sont baillés à longes années par les Dits Religieux pour le prix de un muid de Blé, six livres tournois en argent, et cinquante livres de censuel, les quelles terres ont été données et amoncées aux Dits Religieux par Messire Amaury Comte de Sancerre dudit Montfort, le tout amoncé par le Roy Louis, ainsi qu'il appert par son amoncement au dit de l'an mil deux cens vingt trois.

Item à Andelu près la Baste ont les Dits Religieux un manoir nommé le manoir d'Andelu avec ses appartenances tant es terres, Bois, vignes, fiefs et censives, le quel manoir Messire Simon de Poissy Chevalier a vendu à la dite abbaye, comme il appert par sa chartre au dit de l'an mil deux cens quatre six, les quelles terres sont baillés à dix septiers de Blé et en argent à quinze sols tournois.

Item plusieurs autres Religieux ont amoncement général qui est subséquente et depuis toutes les acquisitions des Dits Dites, le quel leur avoit été octroyé par le Roy Louis lors requant, au dit de l'an mil deux cens cinquante huit, ainsi signé Baccio, Procureur Religieux de la dite abbaye.

VU aussi les Dites et amoncement général produit de la partie des Dits Religieux de et convent de Saint Barthelami de Joyenval faisant mention des cens, reventes et revenus contenus et

declarés

Inventaire (20 juin 1522) des biens de Joyenval mentionnant Andelu (ADY 48 H 1)

(10) Fondée (sur le territoire actuel de la commune de Chambourcy) vers 1221 par Barthélémi de Roye, chambrier du roi Philippe II Auguste puis conseiller influent de la reine Blanche de Castille, et Pétronille de Montfort, son épouse, l'abbaye de Joyenval souffrit beaucoup de la Guerre de Cent ans et de la Ligue du Bien public. En 1697, la mense (*) abbatiale fut supprimée et rattachée à l'évêché de Chartres et il ne restait plus qu'un prieur à la Révolution. Des ruines de l'abbaye, ne subsiste plus guère aujourd'hui qu'une abside du XIIIe siècle.

voir «*Abbayes et prieurés d'hommes des Prémontrés*» ADY série H : 48H1-17.

(11) Selon les titres de l'abbaye - Fonds de Joyenval - Archives de Seine-&-Oise.

(*) Tous les mots ainsi marqués sont analysés dans le glossaire p.40 et 41.

Principaux Fiefs :

La Concie ou Concye :

Déterminer ce qui relève de La Concye, de La Petite Concye, de La Grande Concye est un problème insoluble. La terminologie semble désigner d'abord un terroir d'un seul tenant puis au fil du temps et des successions, ce qui pourrait être un domaine annexe est le plus souvent désigné à part : La Petite Concye, par rapport au manoir d'origine désigné lui comme Grande Concye mais le plus souvent comme Concye tout court.

Ce fief constituait un ensemble particulier circonscrit par plusieurs chemins, avec au moins un manoir, seul subsistant aujourd'hui celui de la *Petite Concye* (contrairement à la grande Concye, aujourd'hui disparue, 400 mètres plus loin sur le territoire d'Andelu, terroir de Maule). Un arrière-fief de la Concye était celui du « *Chêne Baldé* » sur le chemin de Villarceaux. Le champnier (*) de la « *Justice Maumet* » en dépendait pour un revenu de 15 deniers tournois.

En mai 1482, l'abbaye d'Abbecourt prétend, en partie, *aux dîmes (*) de la Concye et environs*. En 1487, la succession du fermier Guillaume Cochin redonne motif de partage, entre le Prieur de Maule et l'abbé de Saint-Pierre de Neauphle, des revenus des terres et dîmes de la *Concye*. En juillet 1489, la dîme de la Concye donne encore lieu à contestations puis arrangement (devant la Cour du Châtelet de Paris) entre le prieuré de Maule et le prieuré de Saint-Martin de Thoiry, dépendant de l'abbaye Notre-Dame de Clairefontaine **(12)**.

Le domaine de la «Petite Concie» est toujours en exploitation : la famille Gy a succédé dans les années 1815-1820 à la famille Pelart (d'anciens fermiers du vieux fief de «Maison Rouge» à Montfort). Il subsiste peu de traces du vieux manoir mais on retrouve aisément l'emplacement de l'entrée sur les traces d'anciens fossés, marqué par un « gué » empierré afin de faciliter le passage des bêtes et des charrois.

La Bâte ou La Baste :

Ce fief relevait de Maule. Son emplacement exact est mal connu mais il devait bénéficier d'une position avantageuse sur le meilleur versant dans la direction du domaine de Beaurepaire.

On trouve dans la «*Description de la terre et marquisat de Maulle en 1736*» donnée par M. Lachiver: *La ferme de La Baste (85 arpents de terre labourable) située à la paroisse de Maulle (...) et tenue de présent par Charles Hodanger par bail (...) à raison par an de 762 livres.*

(La famille Hodanger est une ancienne famille d'Andelu).

Le 14 juillet 1789, un bail fut passé selon l'usage entre les Dames de Montfort (religieuses des Hautes Bruyères) et leur nouveau fermier à La Baste : P. Mussard. La ferme - encore importante puisque constituée d'un corps de logis, d'une grange, d'une étable, d'une bergerie, d'un jardin clos sur deux arpents ainsi que des terres attenantes (152 arpents de terres labourables et de 8 arpents de prés subdivisés en 114 pièces) - fut vendue peu après comme bien ecclésiastique, le 8 juillet 1791, à Jean Legoux, ancien laboureur maulois, pour un montant de 100 300 livres mais disparut avant 1830 **(13)**.

(12) voir à ce propos : «Histoire du canton de Meulan» - Edmond Bories - Ed. Champion 1906 / Reprint Laffitte 1978.

(13) La Baste en 1736 dans LACHIVER : «Histoire de Meulan et de sa région par les textes» - Meulan, 1965.

Sur La Baste pendant la Révolution, sa vente comme bien national puis sa disparition : ACIME : revue *Nos ancêtres les Maulois* n°20 (1989) p. 28 par Odette Cosyns.

Andelu, La Concie et l'Abbaye Saint-Pierre de Neauphle-Le-Vieux :

Cette abbaye bénédictine, située aux confins du comté de Montfort et de la châtellenie de Neauphle, au cœur de la vallée de la Mauldre, fut fondée vers 1078, sous le règne de Philippe Ier (1060-1108). Les chanoines de Chartres en furent seigneurs jusqu'en 1766, date de la suppression du monastère. Au cours des siècles, l'abbaye amassa des biens fonciers considérables et, pour les gérer et en administrer les revenus, possédait ses propres officiers, bailli ou prévôt, procureur, greffier, sergent (*). Le tabellion (*) (encore souvent un prêtre au XVe siècle) dressait les actes (14), parmi lesquels nombreux sont ceux qui citent Andelu et La Concie : droits et redevances, saisies féodales, cens (*), etc.

VUE SYNTHÉTIQUE DES ACTES DU CARTULAIRE DE SAINT-PIERRE DE NEAUPHLE :			
<u>Tabellions</u>	<u>Périodes</u>	<u>Apparition des familles dans les actes :</u>	
Guérin	1567	Anceaume	1580
Soret	1594-1659	Vassal	1594
Hanot	1669	De Guincheux	1598
Chevallier	1685-1689	Meslier	1603
Gervais	1580	Thévenon	1604
Bourin	1662	Avisse ou Avice	1607
Guignard	1676-1688	Gallois	1609
Dejean	1767	Gilbert	1624
		Thibault	1634
		Gervais	1669
		Leguay	1685
		Cochin	1685
		Bouttevillain	1767
		Lecocq	1767

Divers seigneurs et familles nobles d'Andelu, de La Concie et de La Baste :
(source principale : Nobiliaire de Montfort, relevé par A. de Dion et E. Grave).

Andelu :

«Baudry Le Roux, de Montfort, devenu moine lui-même, donne aux moines du prieuré de Maule les droits qu'il possédait sur des revenus à Mantes, la dîme de Jumeauville (Julmelvilla) et 12 deniers qui lui étaient dus pour le cens de la Concie près Thoiry» (15).

1206-1240 : Roger de Maule eut pour successeur Barthélémi, chevalier et seigneur d'Andelu qui, en 1240, se fit moine à Joyenval (16).

1238 : «Guillaume d'Andellu et Emmeline sa femme vendent à l'abbaye de Joyenval, avec l'agrément de Guarin, frère d'Emmeline, pour 57 livres parisis, un hébergement avec terre labourable et bois, le champart (*), cens et certain hommage (*) du à Barthélémi de Roye et à Pétronille de Montfort, sa femme.»

La même année, Simon de Poissy (17) vend le manoir d'Andelu «près La Baste» (18).

(14) «Historique de l'Abbaye de Saint-Pierre de Neauphle-Le-Vieux» relevé dans les Archives d'Eure-&-Loir.

Les actes juridiques relevant de l'Abbaye proviennent essentiellement :

- des Archives de Seine-&-Oise (E 191) et ceux relevés par de Dion : IX-466 et VI-426.

- des Archives d'Eure-&-Loir (Inventaire général, 3145, sac 14 n°12 ; liasse 18, n°1 et 2 ; n°4 (La Baste) ; n°5 à 8 ; n° 25 et 26 ; liasse de Montainville, n° 1.) [La plupart des aveux de cette liste sont les minutes mêmes des actes et sont à rapprocher du terrier de l'abbaye de 1690]

(15) D'après Orderic Vital relevé dans «Histoire du canton de Meulan» - Edmond Bories Ed. Champion 1906/Reprint Laffitte 1978.

(16) «Histoire de Maule et de ses environs» - Emile Réaux - Masson, Meulan, 1866.

(17) Notons que la famille de Poissy était alliée aux Mézelan (fief de Villiers-Le-Mahieu) par Mahaut de Poissy, femme de Pierre de Mézelan.

(18) Cartulaire de Joyenval.

1243-1244 : Geoffroi de Petitmont (Gaufridus de Parvo Monte), écuyer, fils de défunt Hugues de Petitmont (Hugo), chevalier, et Béatrix, sa femme, vendent à l'Abbaye de Joyenval 3 arpents de terre près la grange d'Andelu (son sceau porte une fleur de lys dans le champ). La vente fut approuvée par le frère du donateur Guillaume de Méselant, chevalier, et Aledis son épouse, par Pierre de Méselant, chevalier, et Eve (souvent dénommée Eves), son épouse, puis en 1251 par Guillaume de Boissy-Sans-Avoir, chevalier, leur commun seigneur, probable héritier de Simon de Poissy qui paraît être le seigneur d'Andelu peu d'années auparavant (1238) (19).

1243
andelu Omnes presentes litteras inspecturis Guillelmus de Mesebant miles in domino salutem
novissime vobis quod ego attentis et voluntatis stabilis hereditatis mee tanquam dominus feodum
volui laudari et concessi ecclesie gaudy Vallis et tenent et pacifice in perpetuum possideat
sine ulla coactione vendendi in manu mortua illas tres arpentes terras stabilis rita
prope granariam de andelu et contigua totas quidem granarias quas tres arpentes
gaufridus de parvo monte armiger frater meus vendidit ecclesie supradictae pro 48
in litteris apud super hoc plenius confectis continetur. promittimus etiam ego et predicta
stabilis hereditatis mee fidei prestita corporali quod contra venditionem factam a predicto
gaufrido fratre meo vel etiam contra etiam laudationem etiam factam a nobis per nos
vel per aliquem non venimus in futurum et tenemus contra omnes fratres nostros et totos
supradictos laudationem nec non et venditionem garantire. Insuper vobis testimonium
et munimur perpetuum presentis litteras ad petitionem dicti gaufridi fratris mei presentisque
conventionis sigilli mei munimine roboravi actum anno domini 1243. mense martii.

1243
andelu Omnes presentes litteras inspecturis Gaufridus de parvo monte armiger filius defuncti
hugonis militis de parvo monte in domino salutem novissime vobis quod ego et Beatrix hereditatis
mee parvi voluntatis et parvi attentis vendimus pro triginta et quatuor libris parochialibus
nobis iam prestolatis ecclesie gaudy Vallis tres arpentes terras stabilis rita prope
granariam de andelu et contigua totas dictas granarias tenendas in perpetuum et
pacifice possidendas ab ecclesia supradicta sine ulla coactione vendendi, promittentes
fidei prestita corporali quod contra venditionem etiam factam a nobis per nos vel per aliquem non
venimus in futurum. Insuper vobis testimonium et munimur perpetuum presentis
litteras sigilli mei munimine roboravi. actum anno domini 1243 mense martii.

Inventaire (non daté) des biens de Joyenval mentionnant des donations de 1243 concernant Andelu (ADY 48 H 1)

1247 : Philippe de Marcq, écuyer, donna lieu à l'Abbé de Joyenval de se plaindre de lui et des gens de Marcq qui avaient envahi sa maison d'Andelu et y avaient commis des violences. Guillaume de Mormoulin se porta caution pour Philippe (20).

1560 : le roi érige en châtelainie la seigneurie d'Auteuil y joignant les seigneuries de Garancières, Villarceaux et Andelu, ce qu'atteste l'hommage fait par Guillaume Briçonnet au duc de Luynes en 1708. Cette châtelainie reçut en annexes Millemont et Autouillet quand elle fut érigée en comté par lettres patentes du 10 mars 1677 et ne fut démembrée qu'à la Révolution. Notons que le comté d'Auteuil rapportait 4 000 livres de rente (fin XVIIe) et que 8 fiefs en relevaient.

1563 : Isabeau de Marsault est veuve de noble homme Philippe de Flesselles, médecin du roi demeurant à Paris et propriétaire à Andelu (21).

1569 : Raoul Moreau, conseiller du roi, trésorier de son épargne, est dit seigneur de Grosbois et des terres et seigneuries d'Auteuil, Boissy-Sans-Avoir, Villarceaux, Tronchay (fief de Thoiry) et Andelu. Il est déclaré adjudicataire des cens dont est chargé l'hôtel seigneurial d'Andelu.

1583 : Nicolas Moreau, fils de Raoul, chevalier, Trésorier de France vers 1572, succède à son père avec plus ou moins de bonheur (22) comme «seigneur châtelain d'Autheuil et seigneur de Thoiry».

(19) Cartulaire de Joyenval ; et pour 1251 : Cartulaire de Normandie, n° 67.

(20) Cartulaire de Normandie.

(21) Flesselles fut successivement médecin des rois François I^{er}, Henri II, François II et Charles IX).

(22) En effet Nicolas Moreau, qui avait accompagné en Pologne Henri de Valois, duc d'Anjou (futur Henri III, roi de France) - où celui-ci s'était fait élire roi, avant de succéder à son frère Charles IX sur le trône de France - entra peu après dans les rangs des ligueurs qui refusaient qu'à Henri III, succède le huguenot Henri de Navarre, futur Henri IV. Les troubles durèrent et ruinèrent Nicolas, contraint de céder sa seigneurie...

On l'appelait communément *Monsieur d'Authueil*, même après l'aliénation de cette seigneurie au profit de François Briçonnet en 1609. Il dut ensuite amoindrir la terre de Thoiry des fiefs des Perrons, de Blahier, de Lanrouillé et partie de celui d'Heudelimay, vendus en Cour du Parlement le 6 septembre 1609 au profit de Guillaume de Marescot, réduisant son domaine aux fiefs du Tronchay, de la Cour, de Thoiry, de Villarceaux et d'Andelu. Il mourut vers 1619. **1588** : feu Anthoine Villard, demeurant à Andelu, est condamné à être pendu pour l'homicide commis sur Anne de Moyencourt, sa femme (ce jugement - posthume ? - est relevé par Langevin dans les archives du château de Thoiry). Marie Villard, veuve de Antoine de Vaultier, demeure à Petitmont **(23)**.

1598 : Louis de Fresnes, écuyer, seigneur de La Place (il pourrait s'agir d'un fief de La Bardelle à Vicq), demeurant à Andelu avec Jeanne de Vaultier, sa femme, cède ses biens à Pierre Troques, écuyer. Il vendra son fief de La Place en 1601.

1614 : noble homme Mathurin Guerrier, seigneur de La Mare, demeurant à Mondreville, et Perrette Frichot, sa femme, font aveu à Nicolas Moreau pour maison, grange, cour, cave, jardin, etc. à Andelu, qui fut à Jean Meslier, à cause de sa mère Jacqueline (ou Jeanne) Barquillet, de Mantes, veuve vers 1660 de Jacques Meslier, gendarme de la compagnie de Monsieur frère du roi et duc d'Orléans demeurant à Andelu **(23)**.

1622 : le sieur Marescot, seigneur de Thoiry et d'Andelu, et Nicolas Moreau, héritier de Raoul, échangent Andelu contre le fief des Perrons et celui dit «de Neauphle» à Thoiry.

1625 : Antoine Meslier, demeurant à Montainville, archer des Gardes du Corps et Philippa Mahéas son épouse, prennent

à ferme une partie de la seigneurie de Thoiry. Jacques Meslier, son frère, est témoin dans cet acte. Nicole, sa fille, épouse Nicolas Vassal **(24)**. Son fils Jean, écuyer, maréchal des logis de la compagnie des cheuau-légers de Monsieur, frère du roi, est dit seigneur d'Andelu, dans un acte de 1633 où on le voit tuteur des enfants d'Antoine ; sa femme était Antoinette Bocquet **(25)**.

1631 : mort de Noël Vassal, père de Nicolas.

1640 : naissance de Michel Nicolas Vassal.

1653 : Marguerite Vassal représente Nicolas Vassal, fils de Noël, dans un acte passé à Thoiry.

1654 : Nicolas Vassal, huissier de la porte du cabinet du roi achète une ferme à Thoiry. **(26)**.

1660 : René de Ménerville, avocat en parlement en l'élection (*) de Mantes partage avec M. Dallonne des terres de la succession de Madame Meslier, à Andelu. **(23)**.

1668 : mariage de Jeanne Vassal, fille de Nicolas (qui a ajouté à ses titres précédents ceux de trésorier de France, conseiller du roi et général de ses finances) et de Nicole Meslier avec Octave Jérôme du Hallot, seigneur de Mézelan. La même année, un certain de Perault est dit écuyer.

1676 : baptême de Nicolas Vassal.

1679 : baptême de Nicole Vassal.



Guillaume de Marescot (~1567 + 1643)

1680 : Robert Guibourg, d'abord greffier, devient procureur au bailliage (*) de Houdan : il est l'époux de Marie Hubert. Quelques années auparavant, un Guibourg, qui avait des biens à Goupillières, avait eu comme beau-frère Denis de Méré, écuyer, seigneur du Fief-Durant-de-Basemont à Marcq (décédé avant 1655), et époux de Gillette de La Fontaine.

Au début du XVIIIe siècle, c'est la famille Vassal, largement établie dans les envi-

(23) Chartrier de Thoiry relevé par Auguste Langevin.

(24) Huan : archives notariales et jugements : Saint-Martin-des-Champs, Flexanville, Marcq etc.

(25) Un René Bocquet est dit conseiller du roi dans un acte de cette époque.

(26) Un plan annexe du terrier de Thoiry montre une «maison de la dame Vassal» à savoir la ferme de La Cour sur l'actuelle route de Maule à Thoiry.

rons, qui possède Andelu.

1700 : Michel Vassal, seigneur d'Andelu, érige une chapelle qui existe toujours et qui aura au moins un chapelain : Guillaume Gohin en 1770 (27).

1710 : mariage de Philippe Vassal, «*escuyer, huissier de la porte du cabinet du roi*», fils de Nicolas Vassal et de dame Meslay (ou Meslier) avec demoiselle

Laurens, fille de Martin Laurens, «*escuyer, secrétaire du roi*».

1712 : on inhume Nicole Meslier, née Vassal à l'âge de 87 ans. Nicolas Vassal, qualifié dans un acte de seigneur de Crespières, prêtre chanoine de la Sainte-Chapelle, prieur de Grandmont, docteur en Sorbonne, est témoin.

1714 : Achille Robert, fils de Robert Guibourg, conseiller et procureur du roi à Montfort, et de Jeanne Mahéas, devient maire perpétuel de Houdan. Il avait épousé en 1^{ères} noces, en 1701, Claude Lebreton puis Catherine Grajon dont il eut deux enfants : Sophie qui épousa Charles Boutry de Pommeret, capitaine des mineurs (*) et commissaire des guerres (*) et Antoine Alexandre qui s'établit à Andelu, y fit souche et y mourut.

Adrienne Vassal, fille de Nicolas, huissier, et de feu Adrien Meslier, épouse - avec dispense de Rome-, son cousin Médéric de Frédet, «*escuyer, secrétaire du roi*».

1716 : Décès de Philippe Vassal, 35 ans, «*escuyer, huissier*», qualifié de seigneur d'Andelu.

1728 : François Guillaume Briçonnet (28), est dit comte d'Auteuil, seigneur d'Autouillet, de Garancières, de Millemont, d'Andelu et de Villarceaux après un compromis passé entre Messieurs de Briçonnet (sans doute son père Guillaume) et de Marescot au sujet de la justice sur les fiefs de Thoiry : Les premiers auront comme annexe de leur châtellenie d'Auteuil, les fiefs de Villarceaux et d'Andelu. Les seconds l'auront pour la terre de Thoiry, La Cour, Tronchay, Concy, Blayer, Perrons, Peintres, Lenrouillé, Chesne-Baldé, Champguyon et Fleuray.

1736 : Médéric de Frédet et Adrienne Vassal parrainent la nouvelle grosse cloche de l'église Saint-Martin de Thoiry.

1740 : décès au château d'Andelu de Michel Nicolas Vassal. La famille Guibourg, originaire de Houdan, acquiert la seigneurie.

1749 : Antoine Rousseau, chevalier de l'ordre du roi, secrétaire des finances, est dit «seigneur de Millemont, Garancières, Auteuil, Autouillet, Andelu et Villarceaux».



Vue de la mare d'Andelu - carte postale du début du XXe siècle

(27) Nobiliaire de Montfort, relevé par Adolphe De Dion et Adrien Maquet, complété par E.Grave ; Gahier, chapelain, est cité vers 1790 : s'agit-il du même ?

(28) Il est le fils de Guillaume Briçonnet, président des requêtes décédé le 31 janvier 1713, et de Charlotte Croizet ; ses armes sont : d'azur à la bande componnée d'or et de gueules de 6 pièces ; le 1^{er} compon de gueules chargé d'une étoile d'or ; une étoile d'or au chef senestre de l'écu. Sa devise : Ditat servata fides.

ANDELU

Famille Vassal

Essai de reconstitution des diverses familles
ayant possédé des droits seigneuriaux sur Andelu

autres fiefs :

La Cour (*Thoiry*)
Buc (*Marcq*)
Petite Ferme (*Thoiry*)
Ferme de *Villarceaux*

Jacques Vassal
épouse (~1584)
Louise de Saint-Vibert

Noël Vassal +1610
valet de la Garde-Robe du roi ; réside à Thoiry
épouse Gaillarde Clouet
(veuve, celle-ci épouse Claude Deschamps,
porte-meuble de la Chambre du roi)

Noël Vassal + 1631
épouse Nicole de Mossido

Nicolas Vassal
prêtre chanoine de la Sainte-
Chapelle, prieur de
Grandmont,
docteur en Sorbonne
cité comme témoin (1712)

Nicolas Vassal
Écuyer, huissier de la Porte
du cabinet du roi, trésorier de France,
conseiller du roi,
seigneur de Crespières (1712)
et d'Andelu,
propriétaire (1653/1654) du
«Chef Lieu de La Cour» et de
«La Petite Ferme» à Thoiry
épouse Nicole Meslier

**Nicole Vassal
1625 +1712**
épouse Jacques Meslier,
écuyer, gendarme de la
compagnie de Monsieur,
seigneur d'Andelu

**Marguerite
Vassal**
représente Nicolas
dans un acte
à Thoiry (1653)

*Un Vassal (sans doute Nicolas)
fait construire (~1650)
l'actuelle «maison Legrand», ancienne
auberge du «Cygne de la Croix» :
plus ancienne maison
de Thoiry.*

**Michel Nicolas Vassal
~1640 + 06/01/1740**
huissier de la Porte
(du Cabinet) du roi,
dernier seigneur d'Andellu
épouse Adrienne Meslier

**Jeanne Vassal
1642 +08/01/1718**
(à Thoiry)
épouse (17/09/1668)
Octave Jérôme du Hallot,
seigneur de Mézelan

**Philippe Vassal
1681 + 1716**
écuyer, huissier de la Porte du roi,
seigneur d'Andelu, épouse (1710)
une demoiselle Laurens,
fille de Martin Laurens, écuyer,
secrétaire du roi

*La famille Vassal reste propriétaire
de la ferme de Villarceaux jusqu'à sa
vente (12/04/1847)*

**Marie Adrienne Vassal
+ 03/04/1739** épouse (1714)
son cousin germain
Médéric de Frédet (~1662 +1737),
écuyer, seigneur de Jumeauville
et d'Issou, seigneur en partie de Tison,
seigneur de Villarceaux (1708), ancien
capitaine au Régiment de Beaujolais,
chevalier de St-Louis, fils de Médéric
de Frédet et de Françoise Meslier ;
parrainent la grosse cloche de Thoiry
(1736)

**Nicole Vassal
1679 + 1766**
fief de Buc à Marcq

*Pierre Pomponne Bocquet,
seigneur de La Tour à Menerville,
avocat à Paris, reçoit en legs,
de sa parente Nicole Vassal,
la ferme de La Cour à Thoiry.
Sa veuve, née Marguerite Guyon,
épouse (2) Jean-Baptiste Pinson
et ce sont ses héritiers
dits «Pinson de Menerville»
qui en hériteront après elle.*

... Vassal
épouse
Marie Vengorps
(famille de
propriétaires
de Montainville)

**deux
filles**

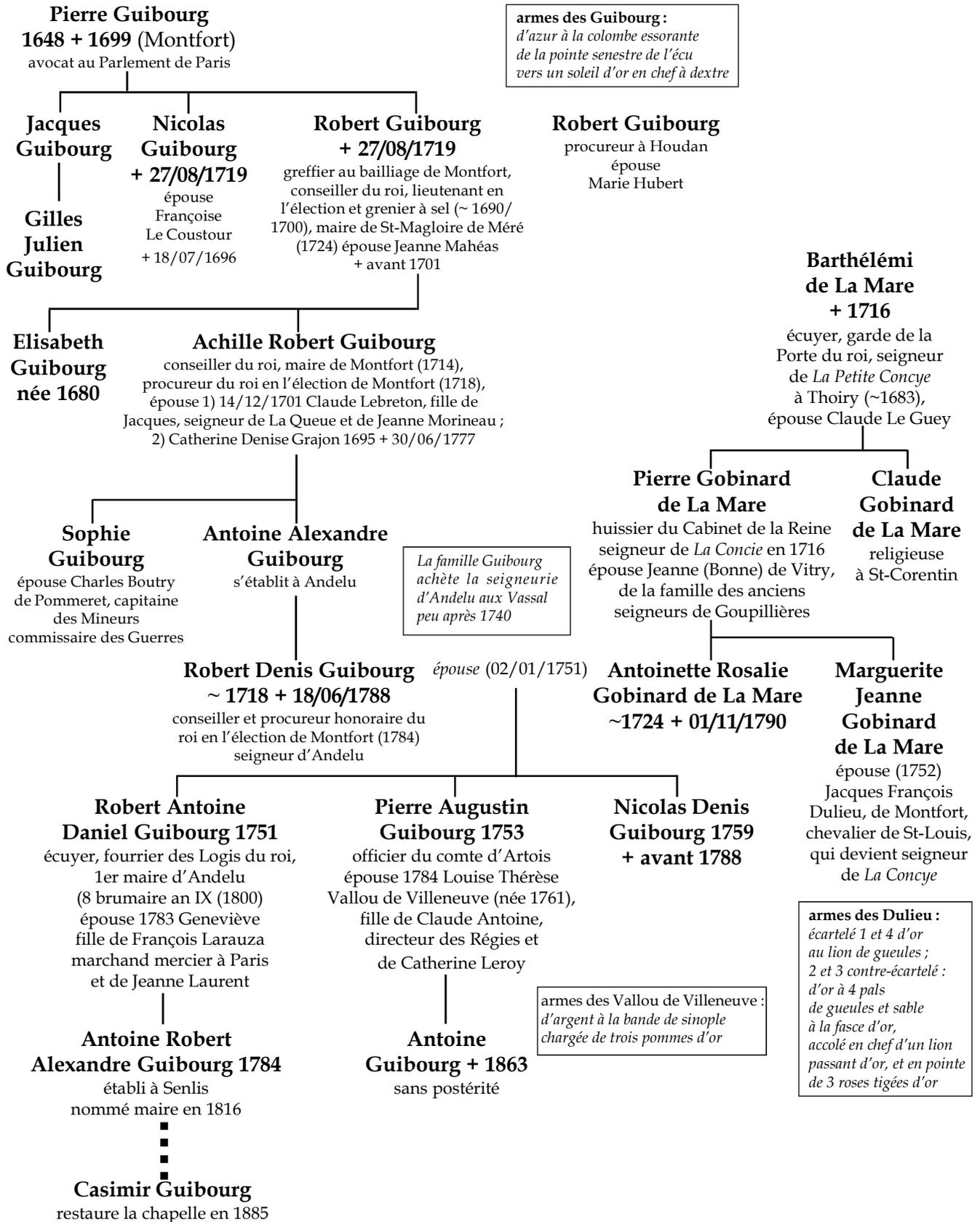
armes des Frédet :
*d'argent à trois
chevrons de gueules*

Bernard Vassal
fermier des Vignettes
(Thoiry) en 1730

ANDELU

Familles
Gobineau de La Mare
et Guibourg,

Robert Guibourg
+ avt 1628
épouse 2) Marie Flutault



1751 : le 2 janvier, Jeanne (indifféremment prénommée Bonne) de Vitry, veuve de Pierre Gobinard de La Marre de La Concie, écuyer, huissier du Cabinet de la reine, marie sa fille Antoinette Rosalie à Robert Denis Guibourg (Rosalie décédera veuve à 66 ans, le 1^{er} novembre 1790). Marguerite apparaît comme la sœur de Rosalie.

Un premier fils naît rapidement de ce mariage : Robert Antoine Daniel Guibourg bientôt suivi d'un cadet : Pierre Augustin (ou Auguste) puis d'un troisième en 1759 : Nicolas Denis.

1754 : baptême de Robert Antoine Guibourg, fils de Denis Robert et d'Antoinette Gobineau de La Marre (cette dernière famille est souvent citée dans les actes concernant La Concie).

1784 : Denis Robert Guibourg, seigneur d'Andelu, est conseiller et procureur honoraire du roi en l'élection de Montfort. Cette année-là, il marie son fils Pierre Augustin, devenu officier du comte d'Artois (futur Charles X), à Louise Thérèse Vallou de Villeneuve, née en 1761.

1788 : le 18 juin, Denis Robert Guibourg décède à Andelu, dans sa 70^{ème} année, laissant après lui deux fils : Robert Antoine, écuyer et fourrier des Logis du Roi (*) et Pierre Auguste, chef des fourriers de Monseigneur le comte d'Artois. Leurs descendants restent propriétaires du petit château et de la chapelle d'Andelu.

1790 : Jean (ou Jacques) François Dulieu, chevalier de Saint-Louis est cité comme l'époux de Demoiselle Gobinard de La Marre.

La Concie :

1482 : lors d'un procès, le 29 mai, *les religieux d'Abbecourt disaient avoir droit de prendre, avoir et percevoir chaque année, le jour de la saint-André, les dîmes du terroir de La Concy et environs, appartenant au prieur de Maulle. Le prieur de Maulle disait n'être tenu à ces dîmes.*

Il doit céder à Saint-Evroult et Abbecourt, qui prendront leur quantité de grains sur les dîmes de La Concy : 20 setiers () de blé, 20 setiers d'avoine. (29).*

1487 : la succession de Guillaume Cochin sur les terres et dîmes de La Concy, sises sur le chemin de Paris, se négocie entre le prieur de Maule et l'Abbé de Neauphle **(29)**.

1489 : la dîme du terroir de La Concy est disputée entre le prieuré de Maule et celui de Saint-Martin de Thoiry, dépendant de Clairefontaine. Un accord finira par intervenir entre les deux prieurs. Une lettre du 1^{er} juillet 1489 signée Timoys faisant état d'un procès «*pendant devant la cour du Châtelet de Paris, entre De Boncé (30), prieur de Maule, d'une part, et Messire Jehan Mahieu, prêtre prieur, curé de Saint-Martin de Thoiry, membre dépendant de l'Abbaye de Clairefontaine (Notre-Dame), d'autre part, pour raison de la dîme de plusieurs pièces de terre assises au terroir désigné de La Concy par plusieurs et diverses années lesdites parties auraient accordé entre elles ainsi qu'il s'en suit, c'est à savoir que ledit prieur de Thoiry aurait consenti que ledit prieur de Maule fut maintenu et gardé es dîmes des pièces de terre dont il était question entre les deux parties, tant en la cour du Parlement qu'au Châtelet, quatre ans étaient passés et le prieur de Maule avait accordé que le prieur de Thoiry fut maintenu et garde les dîmes de Thoiry du côté de Marc(q) ainsi que contiennent les bornes de la dîme, jusqu'au sentier des dîmes et se trouveront les deux parties au lieu de La Baste, paroisse de Maulle, pour aller mettre et asseoir bornes et limites entre ledit dîmage ainsi avaient accordé ensemble.*» **(29)**.

1492 : le 20 mai, Jehan d'Herment, écuyer, seigneur de La Concy achète le fief de Salmon Mallet sis à *Maulle* (carrefour du Buat) à Guy du Buc, seigneur de Buc et de Tison.

1494 : le 26 janvier, Herment revend le dit fief à Jehan Maheu, par contrat devant Térémoire, prêtre, tabellion à *Maulle* **(31)**.

(29) «Histoire du canton de Meulan» - Edmond Bories Ed. Champion 1906 /Reprint Laffitte 1978. De l'abbaye d'Abbecourt située à Orgeval ne subsistent que de rares et insignifiants vestiges (murs, stalles et une statue).

(30) Sur Bérault de Boncé ou de Bocey, prieur de Maule cf : ACIME : revue *Nos ancêtres les Maulois* n°14 (1986) par Françoise Baxas.

(31) Notons également que cette famille Herment donnera une lignée de seigneurs à Corbeville (Saint-Martin-des-Champs) vers 1597..

1559 : feu Antoine de Vaultier est dénommé *seigneur de La Concy et de La Brière*.

1569 : Jacques de Vaultier, écuyer, seigneur de La Concy et de Merdeuse et sa femme Avoye Baynet. Un bornage entre Villarceaux et Andelu a pour témoins Barthélémi de Vaultier, seigneur de La Boissière, Pierre de Vaultier, seigneur de La Brière et Jacques de Vaultier, seigneur de Merdeuse. Pierre de Vaultier est dit seigneur du Pavillon à Osmoy.

1587 : Pierre Thibault, dit «de La Concy» à cause de Jeanne Cotty, sa femme, et Charles Cotty, demeurant au Buisson, paroisse d'Hargeville, font aveu **(32)**.

Toujours en **1587**, le 16 juin, Pierre de La Fosse, homme d'armes de la Compagnie du marquis de Belle-Isle, époux de Louise de Vaultier et demeurant à la Petite Concy, fait échange avec son frère Barthélémi, demeurant à Montainville.

1594-1609 : Gui Anceaume fait hommage à l'Abbaye de Neauphle pour des terres à La Concie **(33)**.

1606 : Nicolas Frichot, seigneur de La Concy, commissaire de l'Artillerie, alias seigneur de La Concy et de Boinville, mort avant 1626, époux de Marguerite Morin, afferme La Concy.

1642 : *Anthoine* Frichot, seigneur de La Concy, est conseiller du roi au bailliage de Mantes.

1644 : Nicolas Frichot, seigneur de La Concy et de Boinville, de La Vallée et d'*Aulmoy* (Osmoy), probablement fils d'un autre Nicolas Frichot, cité en 1606.

1658 : François Frichot, seigneur des Friches, demeure à Jumeauville. Hippolyte Frichot est seigneur de Launay et de La Petite Concy.

1708 : Jean-Pierre Brissart, descendant d'un procureur du roi, seigneur de La Concie est aussi officier du gobelet de Madame (épouse de Monsieur, frère du roi). Ses armes évoquent étrangement celles des De Boisse (fascé d'azur et d'argent, chaque fasce d'azur chargée d'une aigle d'or entre 2 lions d'or enclos dans des cercles d'argent ; 9 hermines placées 4, 3, 2 sur les fascés d'argent). On retrouve un de ses proches, cité en 1740, dénommé Maître Brissart de Concy, notaire à Meulan **(29)**.

1710 : «*les enfants de défunt Barthélémi, seigneur de la Marre, vivant écuyer, garde de la Porte du roi et sa femme Claude Leguey possèdent La Petite Concy à Thoiry*» **(32)**.

1716 : Pierre Gobinard est dit seigneur de La Marre et de La Concy. **1718** : Pierre Gobinard de La Marre, seigneur de La Concie est le seul héritier de Barthélémi, écuyer et de Demoiselle Leguay, son épouse.

1752 : Marguerite Jeanne, fille de Pierre Gobinard et de Jeanne de Vitry épouse Jacques François Dulieu, de Montfort, qui, à cause d'elle, devient seigneur de La Concy **(34)**.

La Baste :

1582 : Marie d'Allenas est l'épouse de Jean (ou Jacques ?) Cotty, écuyer, demeurant à Heudelimay, seigneur de La Baste, capitaine de 50 cheveu-légers et de 50 arquebusiers à cheval des Ordonnances du roi, sous la charge de Monseigneur de Saint-Pol. Les mêmes et un frère du mari, Michel Cotty, résident à la Baste en 1587. Veuf en 1591, Cotty réside à Thoiry. **(35)**.

1587 : Denis et Jacques de La Fontaine demeurent à La Baste, paroisse de *Maulle*.

Nicolas, fils de Nicolas de la Fontaine et d'Estiennette Carelier réside aussi à la Baste.

1638 : Victor Moreau, seigneur de Boissy, doyen de l'église de Saint-Martin de Tours vend La Baste, en censive des religieux de Neauphle, au sieur Harlay.

1665 : Pierre Anceaume est qualifié du titre d'écuyer, seigneur de La Baste, conseiller du roi, prévôt principal à Montfort **(36)**.

(32) Chartrier de Thoiry relevé par Auguste Langevin.

(33) Nobiliaire de Montfort, relevé par De Dion.

(34) Huan : archives notariales et jugements : Saint-Martin-des-Champs, Flexanville, Marcq etc.

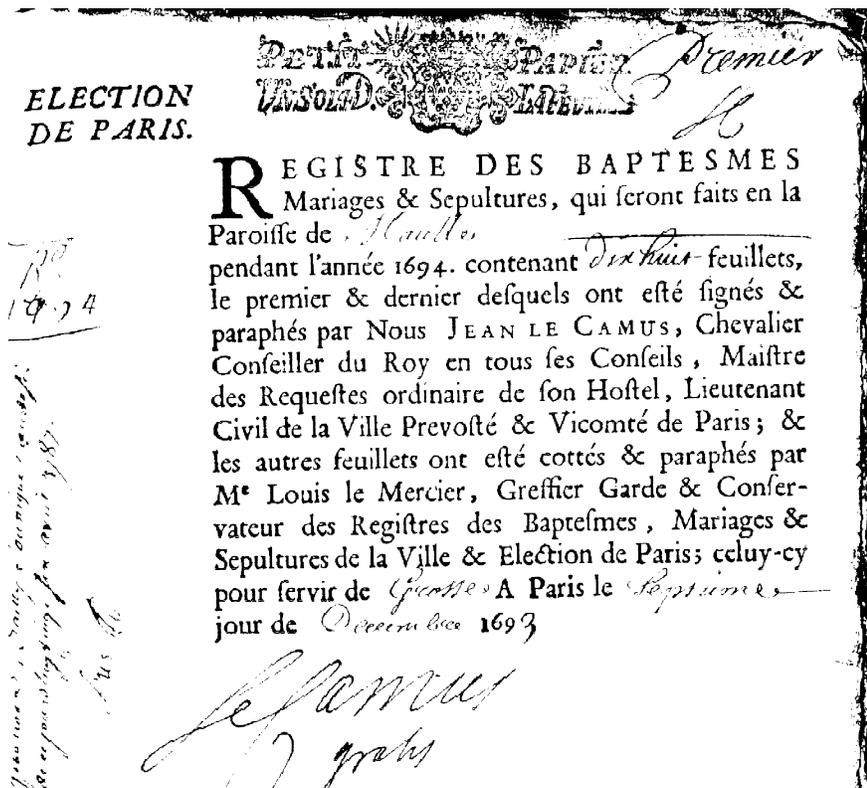
(35) «Histoire de Saint-Martin-des-Champs» - Raoul Moulin 1975/1976.

(36) Huan : archives notariales de Saint-Martin-des-Champs, Marcq, jugements etc.

Administration :

En 1328 et 1332, Andelu, bien qu'en dehors des limites de la vicomté de Paris, faisait partie de la châtellenie de Poissy (37).

Le hameau qui dépendait de Maule pour le culte, étant rattaché à la paroisse Saint-Nicolas (pourtant, curieusement, c'est le clergé de Saint-Vincent qui - semble-t-il - desservait Andelu).



Page de garde d'un registre de Maule pour l'année 1694.
Les actes pour Andelu y étaient de même consignés

Andelu formant une entité fiscale distincte de celle de Maule appelée collecte, ses habitants étaient comptés à part sur un rôle particulier de la taille et son administration courante était assurée par un syndic municipal.

Les terres d'Andelu relevaient, d'un point de vue judiciaire, essentiellement de trois autorités : Maule, Marcq et Thoiry, les deux dernières relevant (contrairement à Maule), d'abord de l'élection d'Elleville (commune actuelle de Saint-Martin-des-Champs), puis de celle de Montfort.

En 1759, Andellu est inclus dans l'élection de Mantes alors que Maule, Mareil et Montainville sont dans celle de Paris, Thoiry et Marcq toujours dans celle de Montfort. (38)

De ce fait, le hameau d'Andelu, à la fin de l'Ancien Régime, se trouvait situé à la jonction des bailliages de Paris, Mantes, Meulan et Montfort, et, pendant la Révolution, aux exacts confins des districts de Saint-Germain, Montfort et Septeuil.

Andelu est, aujourd'hui encore, une enclave du canton de Guerville, s'enfonçant comme un «coin» entre ceux d'Aubergenville et de Montfort !

Administration d'Ancien Régime :

Intendance	: Paris
Justice	: Garancières
Election	: (1789) Mantes
Grenier à sel (*)	: (1789) Montfort-l'Amaury
Parlement	: Paris
Bailliage	: Mantes

Administration à la Révolution :

Canton	: Septeuil (1792-1800) puis Montfort-L'Amaury et, enfin, Mantes
District (1790)	: Montfort-l'Amaury puis Septeuil

(37) «Histoire de la France rurale» - tome I - collectif d'auteurs, Seuil - Paris, 1975.

(38) «Histoire de Mantes et du Mantois des origines à 1792» Marcel Lachiver - Meulan 1971.

Données complétées par les recherches de Béatrice Blanc pour l'exposition de l'ACIME (1997).

Administration moderne :

Préfecture	: Yvelines
Arrondissement	: Mantes-La-Jolie (depuis 1968)
Circonscription	: 9 ^e
Canton	: Guerville
Code postal	: 78770 par Thoiry
Maire (2001)	: Michèle BOUGNOTEAU
Député	: Henry CUQ
Conseiller G ^{al}	: Pierre AMOUROUX

Andelu devient commune (39) :

A l'aube de la Révolution, selon le cahier de doléances de Maule, le hameau est composé de 33 feux (environ 115 habitants recensés), représentés par un syndic municipal, dépendant de la justice de Garancières, relevé par appel au bailliage de Montfort-L'Amaury, dans l'élection de Mantes. Les terres relevant, nous l'avons vu, des seigneuries de Maule, Marcq et Thoiry, sont pour l'essentiel des terres labourables et quelques parcelles de vignes.

«Pour obéir aux ordres de Sa Majesté du 24 janvier 1789, en vue de la convocation et tenue des Etats Généraux du Royaume, le 14 avril 1789 à Maulle, une assemblée de la population fut réunie au son de la cloche dans la chambre de la municipalité» (logement de la brigade de maréchaussée des chasses) ; elle formula le cahier des plaintes, doléances et remontrances des habitants des paroisses de Saint-Nicolas et Saint-Vincent de Maulle-sur-Mauldre hors le hameau d'Andelu qui dépend de cette paroisse pour le culte mais par ailleurs dépendait de la justice de Garancières, relevé par l'appel au bailliage de Montfort-L'Amaury et de l'élection de Mantes. Il existait un syndic municipal et quoiqu'il n'ait point de territoire, un rôle des tailles, les terres possédées par ses habitants étaient des seigneuries de Maulle, Thoiry et Marcq ; leur seigneurie, qui ne possédait aucun droit utile était à Monseigneur le baron d'Ogny, Intendant des Postes (40).

Le 7 février 1790, une partie des citoyens actifs du bourg de Maulle et des hameaux en dépendant se réunissait à l'exception des hameaux d'Andelu, de Cul-Froid et des Mesnuls, dont les habitants, prévenus et engagés avaient refusé de se rendre à cette assemblée, sous prétexte que le premier hameau (Andelu) formait une municipalité à part, et les deux autres qu'ils étaient de la collecte et de la municipalité d'Aulnay-sur-Mauldre.

En outre, les habitants d'Andelu faisaient état du très mauvais chemin conduisant au bourg de Maulle... De fait, dans le corps de l'article 5 du cahier de doléances, il était dit «(...) il serait très utile que les chemins d'arrivée de Montfort-L'Amaury qui sont devenus presque impraticables, soient promptement réparés».

Enfin, en exécution de la loi du 20 septembre 1792, Andelu devient commune cette même année 1792 après avoir expressément demandé et obtenu de rompre tout lien avec Maule qu'il avait refusé de rejoindre lors de la création des nouveaux districts en 1790. On élit un membre du conseil général de la commune le 1^{er} octobre 1792 auquel on adjoint Jacques Hauducoeur désigné, en tant qu'officier d'état civil, «pour dresser les actes destinés à constater les mariages, naissances et décès des citoyens» dès le 1^{er} janvier 1793.

(39) L'essentiel de cet épisode fondateur d'Andelu a été relevé par MM Sicard et Maréchal dans les archives de la commune. Le Cahier de Doléances de Maule en donne l'essentiel, tel qu'il a été relevé et analysé par l'ACIME lors du Bicentenaire. Voir à ce sujet notre revue *Nos ancêtres les Maulois* n°20 (1989) «Le Cahier des doléances» p.7 à 22

(40) Claude Jean Rigoley d'Ogny, baron, fut seigneur de Villarceaux à Thoiry, succédant aux héritiers d'Antoine Rousseau, chevalier de l'ordre du roi, secrétaire des finances, seigneur de Millemont, Garancières, Auteuil, Autouillet, Andelu et Villarceaux. D'Ogny fut nommé Intendant Général des Postes en 1770.

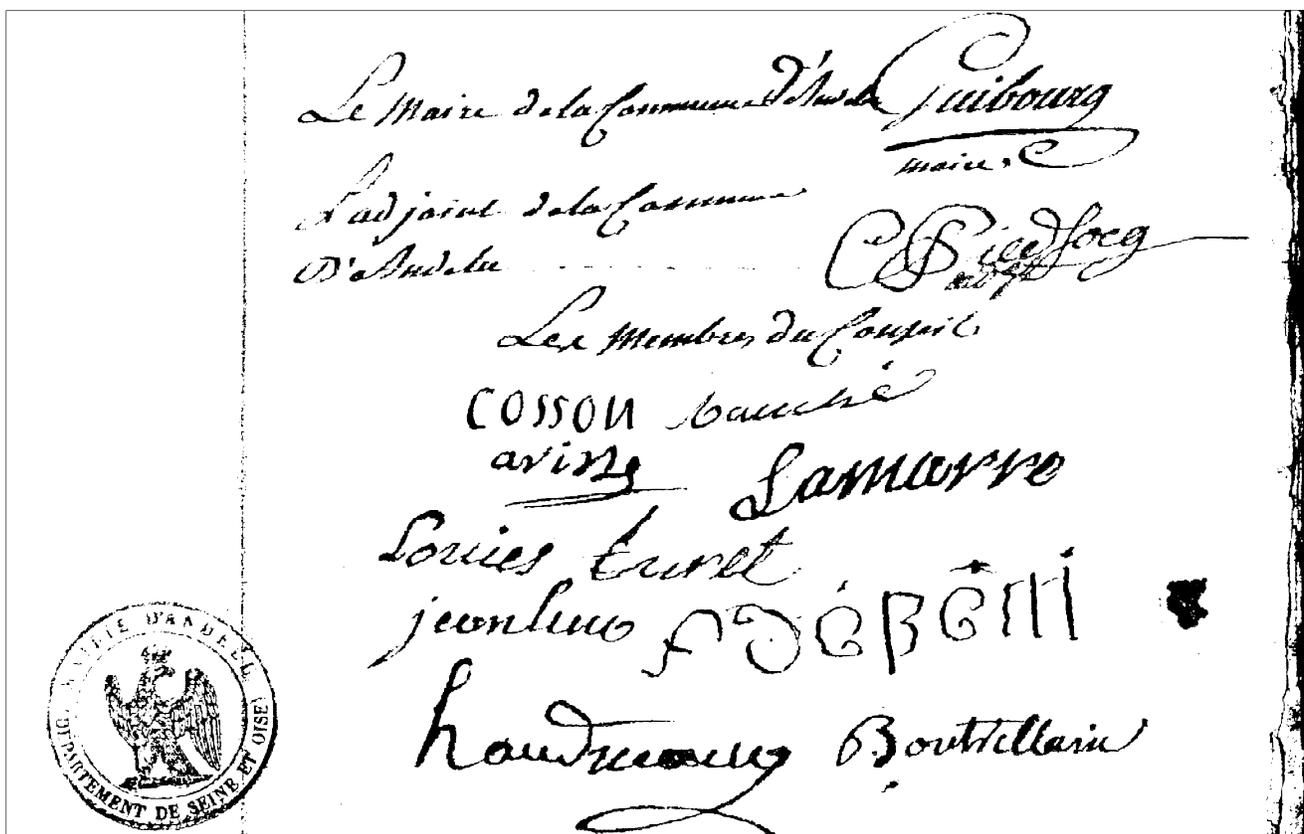
Le 7 brumaire de l'an IV (29/10/1795), Jean Luce remplace Jacques Hauducoeur en tant qu'agent municipal, lui-même soutenu puis remplacé par Claude Piedsocq.

Par une délibération des représentants du canton de Septeuil en date du 3 ventôse de l'an IV de la République (22/02/1796), le citoyen Artus, d'Arnouville, est nommé commissaire délégué à la levée de l'emprunt forcé de la commune d'Andelu (41).

Andelu appartient successivement aux cantons de Septeuil (1792-1800), Montfort-L'Amaury, Mantes et enfin Guerville. Le premier maire Daniel Guibourg apparaît dans les actes le 8 brumaire de l'an IX (30/10/1800), assisté de 9 conseillers.

Parmi les biens vendus comme biens nationaux sous la Révolution, furent alors cédées de nombreuses pièces de terres dépendant de la ferme de la Baste, entre Andelu et Maule. On peut penser qu'il en fut de même pour de nombreux biens qui avaient été de tous temps propriétés ecclésiastiques et en tout premier lieu ceux rattachés aux anciens prieurés voisins de Maule et de Thoiry.

Sous le Directoire, les rôles des impôts en date du 24 prairial An VII (12/06/1799) révèlent des revenus encore importants pour les héritiers de la famille Guibourg à Andelu : 746 francs, ce qui le place parmi les habitants les plus aisés des environs.



Délibérations du conseil municipal d'Andelu (26 juin 1807) : signatures des élus.

Le 17 août 1804, le conseil se réunit pour prêter serment de fidélité aux constitutions de l'Empire et de fidélité à l'Empereur.

Le 28 juin 1807, on redéfinit les limites des territoires d'Andelu et de Thoiry.

Le 26 août 1809, le maire Guibourg certifie qu'il a «publié et annoncé au bruit du tambour aux habitants de sa commune le traité de paix qui vient d'être conclu par notre Auguste Empereur Napoléon Le Grand avec les cours de Russie et de Prusse, que le soir il y a eu des illuminations pour prendre part à la joie générale des Français».

(41) «Histoire de Septeuil» - Raoul Moulin.

Le 15 août 1813, le même certifie avoir fait célébrer avec pompe la fête de l'Empereur Napoléon et celle du rétablissement de la religion catholique en France. «Après l'office divin où les autorités ont assisté, il a été chanté un Te Deum en mémoire de ces deux glorieux événements et que les réjouissances ordinaires ont eu lieu autant que la localité le pouvait permettre».

Le 5 décembre 1813, Guibourg certifie que «les fêtes pour l'anniversaire de la bataille d'Austerlitz et de celle du couronnement de l'Empereur ont été célébrées avec la pompe et les cérémonies accoutumées».

1814 voit le stationnement de troupes d'occupation. En 1815, on exige un état des armes à feu dans la commune.

Le 5 septembre 1830 est constituée la garde nationale d'Andelu composée de 30 hommes dont 4 caporaux, 1 sergent, 1 sergent-major et 1 sous-lieutenant. Antoine Robert Alexandre Guibourg est nommé maire d'Andelu par le préfet.

Un nouveau maire, Jean-Baptiste Gilbert est élu en 1841 puis nommé par arrêté préfectoral le 26 juin 1843.

En 1891, la commune possède, en plus de sa mairie-école, un jardin et une mare.



La mairie école d'Andelu au début du XXe siècle

Les maires d'Andelu :	
1800	Daniel Guibourg
1816	Antoine Robert Alexandre Guibourg
1841	Jean Baptiste Gilbert
14/05/1871 - 25/06/1874	Charles François Clérice
25/06/1874 - 21/01/1878	Jean Baptiste Gilbert «fils»
21/01/1878 - 24/06/1883	Constant Deberry
24/06/1883 - 01/05/1904	Félix Eugène Tremblay
01/05/1904 - 19/05/1912	Eugène Tremblay
19/05/1912 - 10/12/1919	Albert Tremblay
10/12/1919 - 17/05/1925	Victor Bétron
17/05/1925 - 23/12/1932	Célestin Clérice (démissionnaire)
05/03/1933 - 24/04/1958	Albert Cordé
24/04/1958 - 25/03/1965	Julien Legrand
25/03/1965 - 26/03/1977	André Tremblay
26/03/1977 - 19/03/1983	Eugène Gousson
19/03/1983 - 23/06/1995	Jacques Benoist
23/06/1995 - 11/03/2001	Roland Sicard
11/03/2001 -	Michèle Bougnoteau

Une mairie pour Andelu :

Le 23 août 1852, le maire propose de louer une maison pour faire office de mairie. Celle-ci appartenant au sieur Héricourt, située sur le chemin d'intérêt communal n° 16 (actuel n°5, Grande rue) est louée pour 60 f. par an. On demande une subvention à la préfecture pour couvrir le bail de la mairie et pour son ameublement. En 1864, on décide l'édification du bâtiment qui permettra, en plus d'une école, l'aménagement, à l'étage, d'une «maison commune». L'instituteur, à Andelu comme dans bien d'autres petites communes rurales, faisait également office de secrétaire de mairie...

La guerre de 1870 :

1869-1870 : le corps municipal comprend 10 membres, élus pour 7 ans.

Le 30 avril 1871, une séance extraordinaire du conseil a pour objet l'occupation allemande et les lourdes réquisitions exigées par l'ennemi. Le 14 mai, on élit un nouveau conseil ; le 30 novembre, on décide d'allouer une indemnité aux habitants ayant le plus souffert de l'occupation, surtout en ce qui concerne les cultures. En bénéficiant : Jean-Baptiste Chicard, Eugène Clérice, Louis Héricourt et Arsène Boulet.

Le 22 février 1872, le paiement des impôts de guerre réclamés par les Allemands est à l'ordre du jour ainsi que les intérêts des réquisitions qui en découlent. Sous la menace d'une occupation plus sévère, les habitants contribuent selon leurs moyens : 11 principaux souscripteurs, auxquels la commune s'engage à verser 5% d'intérêt, réunissent la somme de 2 535 f.

Au total, 11 732,80 f. seront versés à l'ennemi au titre des réquisitions.

Le 1^{er} septembre, la commune commence à rembourser la population des contributions de guerre, dédommagements et réquisitions pour un montant de 2 925 f. Ces remboursements seront encore à l'ordre du jour en 1874.

Population et anciennes familles :

Les chiffres connus depuis le milieu du XVII^e siècle à travers dénombremments et recensements démontrent une très remarquable stabilité. Ce n'est qu'à la fin des années 1960 que la courbe s'infléchit dans une hausse exponentielle qui voit doubler la population en deux générations...

L'un des plus anciens habitants de Thoiry dont nous ayons trace (à travers les registres paroissiaux de l'église Saint-Martin) est un certain Thibaud (ou Thibault) au prénom illisible, né vers 1561 à Andelu, sous le règne du roi Charles IX (soit onze ans avant la Saint-Barthélémy) et inhumé à Thoiry en 1659 à l'âge respectable de 98 ans !



*Famille d'Andelu à l'aube
du XX^e siècle*

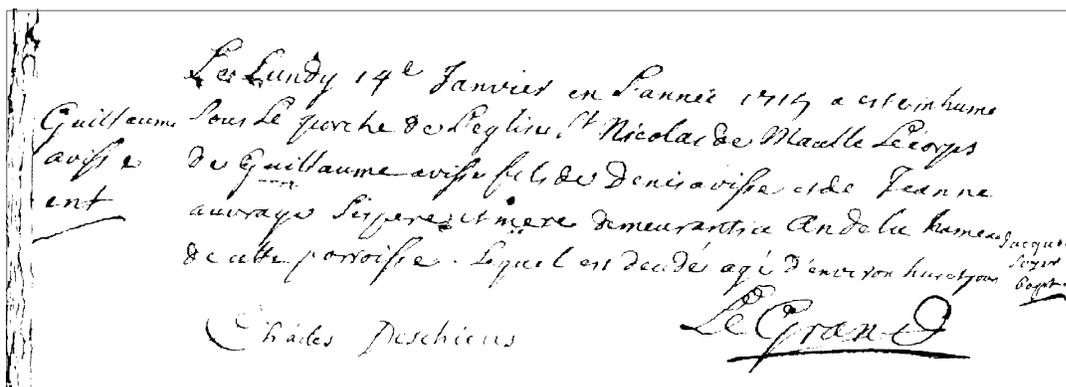
La famille Thibault existait encore à Andelu au début du XVIII^e siècle et avait essaimé entre Maule et Andelu ; notons également qu'elle a laissé son nom à un lieu-dit : Le Noyer-Thibault.

D'autres actes des registres de Thoiry nous font connaître des natifs d'Andelu s'étant employés dans les paroisses voisines comme cette famille Beauché (ou Bauché) comprenant à la fois des journaliers et des domestiques dans le 2^e tiers du XVIII^e siècle. On trouve, à la même époque et jusqu'à la veille de la Révolution, des Hauducoeur, d'une famille bourgeoise originaire de Neauphle-Le-Château, alliés à des Thiberville et des Hodanger. Un certain Denis Hauducoeur, fermier laboureur demeurant en 1752 à Andelu, épouse le 4 février 1767, Marie-Angélique Legoux, d'une famille de riches laboureurs.

La chapelle d'Andelu et le culte :

Érigée, vers 1700, dans sa propriété, par Michel Nicolas Vassal et dotée, en 1713, d'une rente perpétuelle de 50 livres sur sa propriété

destinée à son achèvement et à son entretien, sous le vocable de La Nativité, la chapelle privée possédait, au fond du chœur, un beau retable en chêne sculpté du XVIII^e siècle, un magnifique tableau de 2,20 m sur 1,40 m, «l'Adoration des Mages» ainsi qu'un devant d'autel en tapisserie de Beauvais portant les armes de la famille Guibourg.



Un habitant d'Andelu, Guillaume Avoisse, est enterré à Maule le 14 janvier 1714

L'édifice est éclairé de trois ouvertures en plein cintre garnies de vitraux. La porte d'entrée est surmontée d'une «Sainte Adélaïde». Si la base des murs est garnie de lambris vernis, la partie supérieure, en revanche, porte des fleurs de lis sur un fond peint d'ocre rouge un peu délavé. La voûte en dôme quadrangulaire d'un bleu azur était semé d'étoiles d'or et chargé d'un Saint-Esprit sous forme de colombe.

Un pavillon symétrique de forme identique, accolé à l'enceinte d'une ferme du côté opposé de la route, fait pendant à la chapelle : les deux édifices encadraient autrefois l'entrée du petit château d'Andelu et sont aujourd'hui séparés par le carrefour suite à l'aménagement de la fameuse «route d'association» décidée et financée par toutes les communes desservies, de Maule à Houdan (notre actuelle D.45), et de celle reliant Andelu à Marcq ayant vers 1845-1850 complètement morcelé l'ancien domaine du château d'Andelu, disparu.

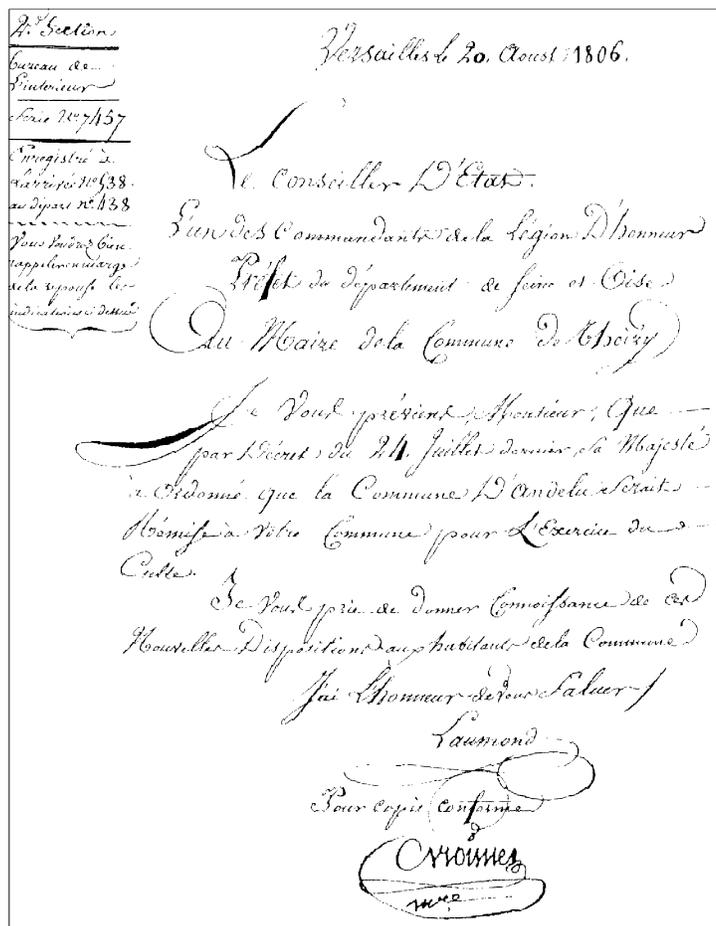
En 1770, le culte à la chapelle était assuré par un prêtre chapelain, Guillaume Gohier, résidant à Andelu, qui officiait aussi parfois à l'ermitage de Saint-Léonard. Il en coûtait aux Guibourg 400 livres annuelles. Le *jeudy 23 novembre 1775*, le curé d'Andelu et ceux de toutes les paroisses voisines, assistant le curé de Beynes, procèdent ensemble à l'inhumation du curé de Montainville. Fort âgé pendant la Révolution, Gohier refusera de prêter le serment civique contrairement aux curés de Maule.

Ne possédant pas d'église mais seulement cette chapelle privée qui ne parvint jamais à obtenir le statut d'église, le village ne régla son rattachement à une autre paroisse, en l'occurrence celle de Thoiry, qu'en 1806.

La promulgation du Concordat en 1802 confia les âmes d'Andelu à la paroisse de Jumeauville ce qui fut loin de satisfaire les dits habitants... Délibérant le 12 décembre 1802, ils réclamèrent contre cette annexion à cause «du grand éloignement et des mauvais chemins» et demandèrent au préfet et à l'évêque de Versailles que la commune soit «*érigée en succursale particulière... d'autant qu'il ne coûtera rien aux habitants, toutes ces dépenses étant acquittées par la famille Guibourg qui en fait les frais volontairement*».

Une nouvelle délibération du 9 février 1803 reprend les mêmes éléments en précisant «*que le citoyen Guibourg, maire, prêtera sa chapelle, fournira le logement au prêtre et lui donnera 100 écus par an, comme il lui a toujours donné pour desservir la chapelle*».

N'obtenant pas satisfaction, le conseil demande le 15 août 1804 de «*faire distraire la commune pour le spirituel de la succursale de Jumeauville en demandant cependant à rester dans l'arrondissement de Mantes et sa réunion, pour le spirituel, à la paroisse de Thoiry qui n'est éloignée que d'une petite demi-lieue et tout en bon chemin*».



Le préfet notifie le 20 août 1806 au maire de Thoiry le rattachement d'Andelu pour le culte (Archives municipales de Thoiry)

Au bout de deux ans, cette dernière demande aboutit enfin. Le 20 août 1806, le préfet avise le maire de Thoiry que «par décret du 24 juillet 1806, Sa Majesté a ordonné que la commune d'Andelu serait réunie à celle de Thoiry pour l'exercice du culte». Cependant, durant tout le XIXe siècle, faute de cimetièrre, c'est celui de Thoiry qui recueillit les défunts habitants d'Andelu.

Restaurée en 1885 par Casimir Guibourg, la chapelle fut proposée en don à la commune par les héritiers de cette famille, le 7 octobre 1898. Mais les édiles de l'époque y ont finalement renoncé, contraints par la mauvaise volonté à la fois du préfet responsable des cultes auprès du ministère de l'Intérieur et de l'évêque qui refusa toujours de consacrer cet édifice autrement qu'en chapelle supplétive (avril et août 1899). Les demandes et les refus consécutifs se sont succédés jusqu'à 1906 au grand mécontentement de la population.

De ce fait, les ayants droit de la famille Guibourg, après avoir entretenu le bâtiment pendant plusieurs décennies, l'ont laissé, aujourd'hui désaffecté, dans un état de quasi abandon.

Malgré les efforts de conservation de la commune comme, par exemple, la subvention en date du 13 juin 1957 d'un montant de 20 000 f. pour la réfection d'un vitrail, c'est un peu du patrimoine de la communauté qui disparaît ainsi, lentement et inéluctablement.

Précisons ici que le rattachement d'Andelu à la paroisse de Thoiry, toujours en vigueur, donna lieu à diverses décisions municipales au fil du temps, comme celles-ci : le 14 mai 1809, est voté un supplément de 150 f. au curé Viq de Thoiry. En 1852, le conseil vote une participation de 150 f. pour des travaux sur le presbytère et l'église de Thoiry et en 1866, on vote de nouveau une participation aux frais du desservant de l'église de Thoiry.

Cependant et jusque dans les années 1960, des messes furent dites tous les dimanches dans cette chapelle, des mariages, des baptêmes et quelques enterrements y furent célébrés ; l'instruction religieuse y fut également dispensée.

Vaine pâture (*) et divers problèmes de voisinage :

Il exista très tôt un problème quant à l'exercice réciproque du droit de parcours et de vaine pâture avec les communes voisines, problème non encore réglé en 1819 d'après une lettre du fermier de Palmort du 28 février de cette année-là. Les gros fermiers de Maule s'indignaient que leur municipalité ait donné en 1793 «dans un moment d'anarchie aux 120 habitants d'Andelu un territoire de plus de 300 hectares, ne gardant que 1350 hectares pour les 1200 habitants de Maule» .

Une intéressante délibération du 28 février 1819, où l'on perçoit les vieilles rancoeurs, opposant encore les fermiers d'Andelu et les gros propriétaires de Maule, relie ce problème à celui du rattachement pour le culte : «Le dit conseil ayant examiné les motifs qui ont donné droit autrefois aux habitants de la commune de Maule d'exercer la servitude de parcours et de vaine pâture sur le territoire de la commune d'Andelu a reconnu que les principaux motifs qui ont donné lieu à cette servitude ont été :

- 1° la réciprocité de parcours exercée entre les habitants de Maule et ceux d'Andelu d'un territoire sur l'autre.
- 2° les relations continues que les habitants d'Andelu avaient avec ceux de Maule relativement à leur union pour l'exercice du culte qui avait lieu à cette paroisse à cette époque.

Considérant que ces motifs ont cessé à l'époque de la Révolution où les habitants de Maule ont absolument expulsé les habitants d'Andelu de leur paroisse, leur refusant l'administration des sacrements, ayant refusé d'inhumier un habitant d'Andelu que l'on a été obligé de porter à Thoiry, à cause de leur refus ; encore à présent, ils ne veulent souffrir aucun des habitants d'Andelu sur leur territoire ; les motifs qui ont donné droit au parcours à cause des relations qui ont existé entre les deux communes n'existent plus et enfin que cette servitude est fondée sur un ancien usage et non sur un titre particulier qui l'autorise».

L'absence de procès-verbaux des conseils municipaux de Maule pour cette période nous prive malheureusement de la connaissance des sentiments de la partie adverse !

Dans un autre registre, celui de la chasse et des chasseurs, on trouve, à la date du 18 août 1878, la décision d'exiger un droit de 10 f. pour chasser sur le territoire de la commune durant la durée légale, décision rendue nécessaire par les empiétements répétés des chasseurs des communes voisines sur la réserve d'Andelu !

Un lavoir :

Situé sur le plateau, Andelu ne possède aucune source ; seuls, des puits alimentent en eau les habitants. Une unique mare communale était à même de recueillir les eaux pluviales. Le premier point d'eau servant de lavoir était distant de plus de deux kilomètres, situé chez un particulier.

Après un premier examen de cette question le 19 avril 1896, sans suite, le conseil municipal, en ses séances des 6 et 13 mars 1898, décide et vote un emprunt de 4 000 f. pour l'édification d'un lavoir communal. Le 10 juillet, on approuve le marché de gré à gré pour l'acquisition du «moteur à vent». Une solution technique consistant à amener l'eau d'un puits communal à ras du sol grâce à une machine élévatrice.

Le réservoir alimentant le lavoir servait également aux machines agricoles et éventuellement d'abreuvoir : il était rempli par une pompe mise en mouvement par un moulin à vent installé sur un pylône métallique de 9 mètres de haut. En 1899, le lavoir, achevé, épargne aux habitantes le fastidieux parcours jusqu'au puits de «la Brèche du Puits» sur la route de Beynes. Le 28 décembre, on règle le solde de la dépense.

Le moteur éolien, encore entretenu et même réparé en 1915, sera remplacé par un moteur électrique en 1922.

Cette réalisation fut ressentie par la population comme le plus précieux de tous les apports de cette fin du XIXe siècle.



Le moulin éolien de la pompe du lavoir d'Andelu dans les premières années du XXe siècle

L'école :

Andelu ne possède une mairie-école que depuis 1864. Avant cette date, les enfants ne pouvaient être instruits qu'à Maule, Montainville ou Marcq mais le plus souvent à Thoiry, la plus proche des écoles. Seuls les élèves d'un certain âge (8 ou 9 ans) s'y rendaient en raison de la distance à parcourir et d'éventuelles intempéries (42).

Le peu de ressources de la commune ainsi que le faible effectif des scolarisables explique - entre autres - cette apparente résignation. Le 9 janvier 1833, le conseil municipal constate encore le peu d'intérêt porté par les parents à l'instruction de leurs enfants à défaut de gêne matérielle réelle.

En 1836, le conseil de la commune refuse d'établir un rôle spécial pour l'instruction primaire en 1837, attendu : qu'il n'y a pas d'instituteur à Andelu ; qu'il n'y a que 8 ou 10 enfants seulement en hiver et la moitié en été ; qu'il n'y a pas de logement vacant ; qu'il faudrait acheter ou construire pour un coût estimé à 2 500 ou 3 000 f. ; qu'il n'y a pas d'indigent et que les parents qui envoient leurs enfants s'instruire dans les communes voisines paient dans ces communes...

En 1843, seuls 6 à 7 enfants se rendent dans les écoles voisines (Thoiry, Marcq, Montainville).

Le 23 novembre 1862, on décide enfin de la création d'une école à Andelu pour 18 à 22 enfants.

Après achat en 1863 d'un terrain appartenant au sieur Luce et approbation des plans de Paul Gueste, architecte-vérificateur à Maule, les travaux s'achèvent en 1864.



Enfants d'Andelu au début du XXe siècle (carrefour de la route de Maule).

L'école fut inaugurée le 1^{er} mai de cette même année.

Le bâtiment, occupant une position centrale dans le village, comprenait la classe, le logement du maître au rez-de-chaussée et la mairie à l'étage.

Un premier instituteur, Alexandre Louis Potier (né à Villiers-Le-Mahieu le 15 janvier 1845) nommé par la préfecture le 25 mars 1864 s'installa à Andelu dès le 10 avril dans un local provisoire avec un traitement de 500 f. jusqu'en décembre.

Le 24 décembre 1865, le conseil constate que le coût réel de la mairie-école a largement dépassé ses prévisions : de 7 500 f on est passé à 10 899 f. ! Après contrôle et expertise, le montant est ramené à la somme de 9 709 f.

Le logement de l'instituteur dut rapidement se révéler trop exigü car les délibérations ultérieures mentionnent que l'instituteur est non logé par la commune.

Andelu peuplé de moins de 500 habitants est dispensé d'établir une école de filles. Toutefois, la femme de l'instituteur se voit allouer un traitement pour dispenser des cours de travaux à l'aiguille. Le maître ouvre un cours pour adultes dès novembre 1867 et reçoit une indemnité supplémentaire.

(42) Lenoble, Monographie de l'Instituteur (25 septembre 1899).



Ronde enfantine devant la Mairie école (début du XXe siècle).

Les premières années, la classe abritait entre 26 et 29 élèves. En 1866, seulement 18 puis les effectifs s'accrurent doucement jusqu'à 1893 où l'on compta 42 écoliers ! Le nombre d'élèves chuta à nouveau et ne fut compensé que par l'afflux de jeunes pupilles de l'Assistance mis en nourrice au village et qui formèrent le tiers de la classe en 1898 (10 sur 33).

Les premières réparations à la mairie-école datent de 1877.

Le 17 novembre 1878, l'école compte 25 élèves dont 7 à titre gratuit. Le principe de gratuité pour tous les élèves est adopté pour l'année 1879. Le 4 juin 1881, une commission municipale instituée à la suite de la loi du 28 mars 1882 se donne pour but d'encourager fermement les parents à envoyer leurs enfants à l'école. A cette occasion, on crée une caisse des écoles.

Le 21 août 1898, on maintient l'instituteur à la tête de l'école mixte ainsi que dans son emploi annexe de secrétaire de mairie.

Les successives extensions de l'espace scolaire en 1912, en 1949 puis, en 1956, la création d'une école pilote, permettront l'aménagement de nouvelles salles de classe, d'une cour de récréation, d'un terrain de jeu avec préau, WC et clôture, et jusqu'à un pavillon avec jardin pour le directeur de l'école. La petite école des origines est devenue un vrai groupe scolaire. Une classe supplémentaire y est encore adjointe en 1990, un nouveau préau et une salle informatique en 2000, et un complexe maternel en 2001.

Instituteurs et institutrices d'Andelu :

POTIER Alexandre Louis	du 25/03/1864 au 05/11/1865
MICHON Gaspard Francis	du 25/08/1865 au 30/11/1876
BONHOMME Louis Julien	du 25/10/1876 au 01/10/1883
LENOBLE Louis Ernest	du 01/07/1883 au 01/10/1907
DEVILLIERS	du 01/10/1907 au 01/10/1908
RICARD	du 01/10/1908 au 01/09/1923
KETTERER Paulette	du 01/10/1923 au 01/09/1931
PERICHET (Mlle)	du 01/10/1931 au 01/09/1937
POUPART (Mme)	du 01/10/1937 au 01/10/1938
MANCEAU	du 01/10/1938 au 02/09/1952
JEFFROY (Mme) et LANDAIS (M.)	du 02/09/1852 au 01/09/1959
BILLY (M. et Mme)	du 02/09/1959 au 01/09/1970
CHATELARD-TOINET (M. et Mme)	du 10/09/1970 au 31/08/1977
HEDOUIN (M. et Mme)	du 01/09/1977 au 31/08/2001

Un cimetière :

Le 12 février 1899, le conseil vote la création d'un cimetière à Andelu. Le terrain envisagé mesure 19 ares au prix de 40 f. l'are. Le 28 juin 1900, une imposition extraordinaire est décidée afin de couvrir le remboursement de l'emprunt nécessaire. Le Conseil Général accorde à cette occasion une aide de 400 f. Le 17 août 1902, le terrain destiné au cimetière est définitivement acquis.

Les 29 mars et 3 mai 1903, on ratifie l'emprunt de 5 500 f. conclu entre la commune et M. Lebaudy, député de Seine-et-Oise, qui a prêté les fonds pour l'édification du cimetière. Le 27 décembre un règlement des concessions est établi, les comptes des travaux sont arrêtés.

Transports et communications :

1834 : pour faciliter les déplacements vers les marchés et villages voisins, on décide d'élargir le chemin de Thoiry à Maule dans sa traversée de la commune. Cette mauvaise qualité des voies de communication - notamment l'impraticabilité des chemins en hiver - revient souvent dans les préoccupations de l'époque puisqu'on lui impute la médiocre valeur de la cote mobilière des habitations d'Andelu qui, inhabitées, ne trouvent pas de locataires (1835). On incrimine aussi à cette occasion le manque d'eau vive (rivière, source) et l'absence de commerces (il y en a plusieurs pourtant).

En 1837, on élargit de même, à 5 mètres, le chemin d'Andelu à Marcq.

Le 20 février 1855, on examine le projet de rectification de la route traversant la commune, objet d'une demande de subvention auprès du préfet. Le 30 octobre, on approuve le projet de rectification (élargissement de l'entrée du village vers Maule), évalué à 5 500 f. Le 11 juin 1856, dans le cadre des nouveaux aménagements de la route, on décide la rectification des bâtiments des héritiers Guibourg, objet le 20 septembre 1857 d'un accord amiable avec les riverains concernés.

Le 15 juin 1860, après de nombreuses demandes (17 novembre 1859, 9 février 1860) le chemin n°16 devient chemin de grande communication n°45, reliant la route impériale n°190 à la route départementale n°24 par Orgeval, Les Alluets, Maule et Andelu.

Dès 1865, les communes de la région, cherchant à se désenclaver, réclament la création de lignes de communication.

Plusieurs tracés de chemin de fer sont successivement projetés : Villiers-Saint-Frédéric vers Epône par la vallée de la Mauldre, en 1874 et un autre avec voie sur route, en 1876, sans suite...

Le 3 avril 1881, la municipalité approuve le projet d'établissement d'une station à Maule sur la ligne du tramway à vapeur Versailles-Epône.

Un projet plus concret est étudié entre 1886 et 1894 qui relierait Plaisir-Grignon à Epône par Beynes et Maule, dont les travaux, entrepris en 1898 seulement s'achèveront en 1900. Mais les haltes de la ligne s'estiment mal desservies, les communes réclamant au moins 8 trains par jour et à des horaires plus adaptés.

Malgré tout, et même si Andelu ne posséda jamais de gare, l'économie de la commune bénéficia indirectement, comme beaucoup d'autres, de l'activité que ce réseau ferré drainait.

Autres temps : un arrêté de 1913 vise à limiter la vitesse des automobiles dans leur traversé du village à 8 km/heure !

Depuis les années 30 et jusqu'à 1975, des cars de la société de transport Citroën desservaient Andelu trois fois par jour dans chaque sens sur une ligne reliant Paris (Porte Maillot) à Saint-André de l'Eure. Ces transports en commun directs mettaient la commune à environ une heure de trajet de la capitale : cela nous paraît presque impensable aujourd'hui !

Vie quotidienne :

Le 11 janvier 1824, on nomme garde-champêtre un habitant de la commune, Louis Avisse, en remplacement de François Cotty, habitant d'Arnouville, révoqué le 21 décembre 1823.

En mai 1833, la journée de travail est évaluée à 1,5 f. par homme et jusqu'à 3 f., associée à l'utilisation d'un cheval.

En 1852, le maire édicte, dans un arrêté, les mesures à respecter pour prévenir les risques d'incendie : «*Il est défendu à toute personne d'approcher avec de la lumière sans qu'elle soit dans une lanterne bien fermée*»...

Raoul Moulin, regretté historiographe de la région de Septeuil, dans un excellent «*Proverbes et dictons du Mantois*», relève cette curiosité (XIXe) : «*à Andelu, quand on ne veut pas dire où l'on va, on répond : »j'vais à Beulle !*» ... Beulle, à l'horizon, et par conséquent limite visuelle sur le coteau, équivalait-il à l'inconnu, autrement dit à «*n'importe où*» ?

La Grande Guerre :

En guise de prologue aux prochaines hécatombes, un polygone militaire, limité par Andelu, Marcq, Thoiry, Goupillières, Hargeville, Jumeauville et Maule, fut circonscrit en décembre 1913. Ce «*champ de tir de circonstance de Andelu*» destiné aux exercices de tir du canon de 75 modèle 1897, dont les qualités allaient bientôt se révéler sur tous les champs de bataille de la Grande Guerre, vit trois régiments (les 11°, 22° et 43° régiments d'artillerie) se concentrer sur des cibles disposées à une distance de 2500 mètres et ce, pendant deux jours pleins.

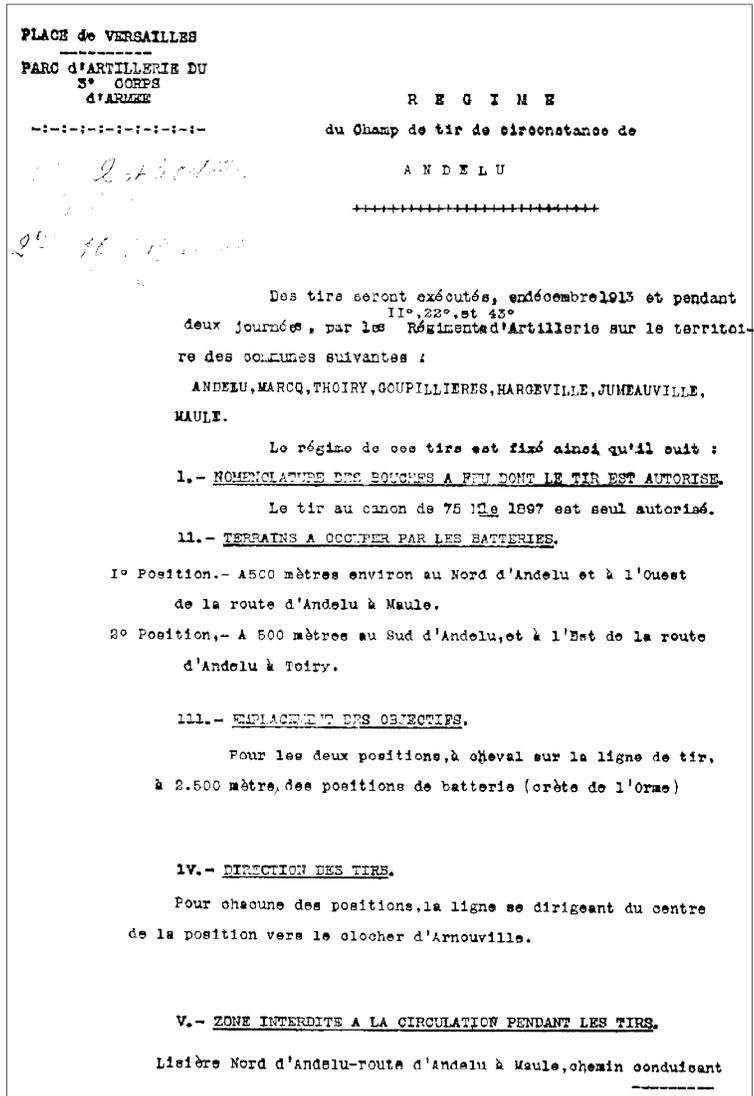
Le 12 août 1914, le conseil ne peut que constater le départ des habitants mobilisés tels Victor Bétron, Léon Lamarre et Albert Tremblay qui ont, néanmoins, assuré entre eux les moyens de sauvegarder la récolte et le battage. La moisson étant presque entièrement coupée et une large partie mise à l'abri, on décide de différer un éventuel appel à une main d'œuvre étrangère.

Le 16 février 1916, au plus fort de la Grande Guerre, on fait appel à 3 femmes cultivatrices pour constituer avec 2 conseillers un comité communal d'agriculture : ce sont Mmes Bétron, Tremblay et Clérice.

Le 20 juin 1920, on ouvre la souscription publique pour élever dans le cimetière un monument aux morts de la commune victimes de la guerre 1914-1918. Ce monument est inauguré en 1921.

En 1922, Andelu participe, dans le cadre d'un

vaste mouvement national de solidarité, à la reconstruction de l'école d'une commune sinistrée de Champagne, Sarcy dans la Marne : une subvention de 150 f. est votée.



Annnonce officielle de l'établissement du champ de tir (1913)
 (Archives municipales de Thoiry)

L'Entre-deux guerres :

En juillet 1919, l'artillerie du 3° corps d'armée s'installa pour des manoeuvres centrées sur l'utilisation du canon de 75, toujours d'actualité.

Les limites de ce «polygone de tir» reliaient Jumeauville, la ferme du Logis, le domaine de Palmort, la ferme de Beaurepaire, la ferme de La Concie, Andelu, Marcq, la ferme des Vignettes, Villarceaux, Goupillières et Hargeville.

Curieusement, la même zone, à peine décalée vers le nord, déjà utilisée en 1913, sera réquisitionnée par l'armée, en février 1938, toujours pour des exercices de tir au canon de 75.



L'horloge de la mairie :

La mairie d'Andelu possédait à la fin du XIXe siècle un clocheton garni d'une horloge.

Au XXe siècle, lors de la réfection de la toiture, un clocheton fut installé en façade, avec une horloge mécanique, qui plus tard devint électrique, et munie d'une cloche sonnant deux fois chaque heure.

Depuis 48 ans, elle ne sonnait plus...



Puits, cave et grenier, annexe d'une maison paysane d'Andelu

En février 2000, elle a repris vie : l'horloge a été remise en état avec un mécanisme électronique tout neuf, un cadran des années 1970 et la même cloche sonne de nouveau chaque heure pour le grand plaisir des habitants du village qui - rappelons-le - n'a jamais eu de clocher d'église.

Toutefois, elle ne sonne pas les heures de nuit pour respecter leur sommeil !

La Seconde Guerre mondiale :

Pendant la Seconde Guerre mondiale, une famille originaire d'Andelu, les Lamarre, qui possédait la grande demeure de La Fauconnerie à Montainville, hébergea des petits citadins, quelques pensionnaires à plein temps et n'hésita pas à cacher des familles israélites menacées de déportation, en sauvant ainsi un grand nombre.

Certains habitants d'Andelu se souviennent aussi du terrain de manœuvre que la Wehrmacht avait délimité entre Arnouville, Hargeville, Jumeauville et Andelu (décidément cette zone plaît aux militaires !) et couvert de nombreux leurres (faux avions et faux blindés). Il se disait alors qu'on y exerçait des troupes destinées au front de l'Est.

Eclairage et électricité :

Le 20 novembre 1910, la commune envisage l'installation de 4 becs d'éclairage à l'acétylène pour un coût de 380 f. Le 19 février 1911, on votera encore le traitement annuel de l'allumeur de réverbères, s'élevant à 40 f.

Peu de temps après, le 20 avril 1913, le conseil approuva le cahier des charges de la compagnie Ouest Lumière pour l'établissement du réseau électrique de la commune. La guerre survint et retarda d'autant l'achèvement du réseau. On voit encore, le 22 octobre 1926, le conseil approuver la demande de cette même compagnie Ouest Lumière pour la concession d'une distribution d'énergie électrique aux services publics pour la Seine et la Seine-et-Oise.

Téléphone et Postes :

La poste la plus proche, celle de Thoiry, a toujours servi de bureau distributeur pour Andelu.

Le 20 février 1898, on vote un crédit de 175 f. pour assurer le traitement du facteur.

La demande de raccord au réseau téléphonique public, votée le 8 décembre 1911 est largement financée par un prêt sur 10 ans au taux de 3,8 % consenti par M. Garcelon, un héritier de la famille Guibourg. On prévoit alors au moins 3 abonnés (!) et une cabine publique établie chez l'épicier-débitant Alfred Saunier, rétribué pour ce service par une allocation de 60 f. annuels. Les travaux sont réalisés dès le mois de décembre, leur montant s'élevant à 2 564 f.

Eau :

Suite à un accord, passé le 14 novembre 1931, avec la Société Lyonnaise des Eaux et de l'Eclairage pour une concession de l'alimentation en eau potable de la commune, à l'approbation, le 4 décembre suivant du projet de tracé des canalisations, et à l'estimation, le 3 novembre 1933, du projet d'adduction d'eau potable pour un montant de 215 000 f., un réseau de distribution d'eau potable est décidé conjointement à la participation d'Andelu à un Syndicat intercommunal destiné à son installation et à son exploitation, acceptée les 15 mai et 7 juin 1935.

Évalués, le 20 février 1937, à 220 000 f., réévalués le 23 juin, à 330 000 f., les travaux du réseau de distribution d'eau voient heureusement leur aboutissement en 1938.

Economie :

Au temps où la vigne était encore liée à de vrais métiers et source d'un commerce soutenu, Andelu connut quelques exploitations viticoles.

Quand un vigneron voulait vendre un tonneau, il était contraint de se rendre avec son acheteur chez le buraliste de la paroisse, d'indiquer la quantité qu'il vendait, son prix. Le tonneau était alors démarqué, l'acheteur se faisait délivrer un congé de transport et le vigneron acquittait le droit de gros (celui qui pesait sur la vente en gros du vin).

Les règlements et les taxes sont de tous les temps !

Peu après 1750, Andelu à cause de son vignoble médiocre perdit son buraliste et se trouva rapidement rattaché à Jumeauville.

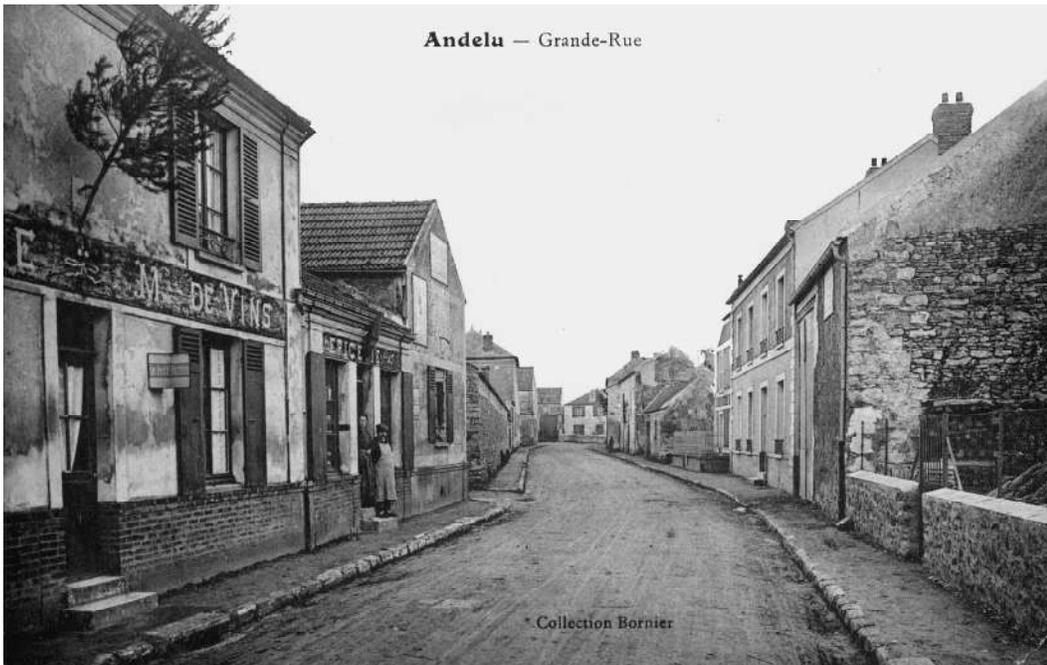
Lors de la guerre de 1870, sont encore en activité, à Andelu, plusieurs artisans et commerçants :

Lambrecht, le charron, le maréchal-ferrant Gilbert, le maçon Clérice, l'épicier-débitant de tabac Aubrun et le débitant de vin Zéphir.

Dans les années 1900 et jusqu'aux années 1920-1930, il y eut jusqu'à trois cafés sur le territoire de la commune : l'un était situé au 1 Route de Montainville et un autre au 11 de la Grande Rue.

Le dernier, au 16 de cette même Grande Rue, tenu par une haute figure d'Andelu, décédée à

101 ans, Madame Hélène Legrand, n'a définitivement fermé ses portes qu'en 1985 : il s'agissait d'un tabac-buvette-épicerie-téléphone et la population des années d'Occupation se souvient bien des bals qui s'y tenaient - bien que formellement interdits par l'occupant - les dimanches après-midi (on cachait soigneusement les vélos dans une cour pour ne pas éveiller les soupçons).



Grande rue d'Andelu et ses quelques commerces au début du XXe siècle

Célébrité :

M i r e i l l e Poupart, née à Andelu, fille de l'institutrice du village (1937-1938), très attachée à sa commune natale, devenue peintre et dont la renommée passe les frontières, signe ses œuvres du pseudonyme «Andelu».

L'urbanisation :

Malgré un ralentissement économique certain sur tout

le plateau, une urbanisation, exponentielle dans toute la région, eut son écho ici : le vieux terroir agricole se muant inéluctablement en zone résidentielle pour de nombreuses familles travaillant à Paris ou dans la Ville Nouvelle toute proche.

Depuis un quart de siècle, plusieurs dizaines de pavillons sont sortis de terre surtout aux abords nord et est de la commune, soulignant la vocation indiscutable de carrefour de celle-ci. Le Clos-Guyon, notamment, qui avec un afflux de nouveaux habitants dès 1999 a permis la réouverture d'une 3^e classe, fermée en 1996 et même la création d'une 4^e classe en septembre 2001.

En guise d'épilogue :

Dans son histoire, Andelu fut toujours «à la croisée des chemins» - au sens des routes qui traversent le bourg, bien sûr, mais aussi et peut-être, surtout -, dans son histoire fluctuante et son statut hybride, hésitant entre un destin de hameau, d'écart ou de village, de communauté dépendante ou en quête latente d'autonomie...

Aujourd'hui, la chose est entendue et Andelu affronte l'avenir gaillardement.

Souhaitons-lui longue vie !

Je ne peux clore tout à fait cet exposé sans y associer très intimement les habitants d'Andelu qui m'ont aidé dans cette entreprise, au premier rang desquels MM Sicard et Maréchal qui m'ont très obligeamment confié leur abondante documentation, fruit de leur recherches personnelles sur l'histoire de leur commune. Qu'ils en soient ici très vivement remerciés !

Etienne Pattou.

Bibliographie :

Sources :

ANDELU : recherches de MM Sicard et Maréchal (dernière mise à jour : été 2001).

Archives communales d'Andelu (notamment recensements et divers documents municipaux).

Archives communales : à partir de l'an I de la République, (cf : A.D.Y. : 1693 et 1696/1793 à 1869).

bulletins municipaux «La Gazette d'Andelu».

Monographie de l'Instituteur Lenoble (25 septembre 1899).

Archives communales de Thoiry et notes de Mme Cécile Goddet (1985).

Archives de Seine-&-Oise, de Dion IX-466 et VI-426.

Archives d'Eure-&-Loir, Inventaire général 3145.

Archives Départementales des Yvelines : series C et série H : 48H1-17 : notamment : «Abbayes et Prieurés d'hommes des Prémontrés».

Andelu, commune créée en 1792, était auparavant une annexe de la paroisse Saint-Nicolas de Maule. Ce qui explique qu'il n'existe aucune archive avant 1792 (des registres paroissiaux distincts existent pour 1693 et 1696 : Maule 1 MI EC 95) ; les registres conservés sont : 1693-1696 comme indiqués plus haut ; 1793-1869 : 5 MI 407 ; 1870-1892 : 2 MI EC 18 ; 1802-1902 TD : 5 MI 32.

Articles :

ACIME : revue *Nos ancêtres les Maulois*

- n°4 (1980) reprise de : *Bulletin de la Commission des Antiquités et des Beaux-Arts* (24 mai 1931)

AUBERT, Victor, «Andelu et Marcq à l'époque gallo-romaine».

- n°10 (1984) LAMBERT, Michel, «Saint-Léonard» p.31 à 34.

- n°20 (1989) «Le Cahier des doléances» p.7 à 22

COSYNS, Odette, «Où il est question des fermes de La Baste, de Beaurepaire et du Prieuré» p.28

- n°32 (1998) TRETON, Jacques, «Montainville» ; BOUGEARD, Jacqueline, «Jumeauville».

S.H.A.R.Y. : *publications et bulletins de la Société*

- DION, Adolphe (de), MAQUET, Adrien, «Nobiliaire et armorial du comté de Montfort». V, 49-516.

- DION, Adolphe (de), «Les fiefs du comté de Montfort-L'Amaury», I, 289-387.

- GRAVE, E., «Supplément au Nobiliaire et armorial du comté de Montfort». XIX, 1-260.

- LANGEVIN, «Chartrier de Thoiry», cité par les précédents.

- COÛARD, Emile, LORIN, Félix, «Les Trois états du bailliage royal de Montfort-L'Amaury...», XVI, XVII.

Ouvrages d'histoire locale, diverses sources imprimées :

GRANDSAIGNES d'HAUTERIVES, R., *Dictionnaire des racines des langues européennes*, Larousse, Paris, 1948.

Sous la direction de DUBY, Georges, *Histoire de la France rurale - tome I*, Seuil, 1975.

LACHIVER, Marcel, *Histoire de Mantes et du Mantois des origines à 1792*, Meulan, 1971.

REAUX, Emile, *Histoire de Maule et de ses environs*, Masson, Meulan, 1866.

LACHIVER, Marcel, *Histoire de Meulan et de sa région par les textes*, 1965.

TRETON, Jacques, *Histoire de Montainville en Pincerais*, édité par l'auteur, 1998.

MOULIN, Raoul, *Histoire de Septeuil*, Septeuil.

BORIES, Edmond, *Histoire du canton de Meulan*, Champion, Paris, 1906, Reprint Laffitte, 1978.

Anonyme, *Historique de l'Abbaye de Saint-Pierre de Neauphle-Le-Vieux*.

Collectif, *Inventaire des communes de France : Yvelines*, Nathan, 1985.

BOURSELET, V., CLERISSE, H., *Mantes et son arrondissement*, Mantes, mars 1933.

LONGNON, Auguste, *Noms de lieux de la France, leur origine, leur signification, leurs transformations*, 1888, 1900, réédition Champion, 1968.

MULON, Marianne, *Noms de lieux d'Ile-de-France*, Bonneton, 1997.

MILHIET, Jean-Joseph, *Paysages d'Yvelines à la fin du XVIIIe siècle : le cadastre de Bertier de Sauvigny*, A.D.Y., 1996

NEGRE, E., *Toponymie générale de la France*.

Glossaire :

Bailliage :

de l'ancien français *baillir*, gouverner, administrer. Zone d'autorité judiciaire (voire militaire et financières) du bailli : celui-ci, haut fonctionnaire royal, se sédentarise dans les villes dès le XIII^e siècle, remplaçant ou supplantant les anciens vicomtes ou *prévôts* (voir ce mot).

Capitaine des mineurs :

officier du Génie. Il faut entendre ici le mot mineurs dans le sens de sapeurs, ces soldats chargés de creuser - sous les lignes ennemies - des excavations et d'y placer les mines explosives destinées à saper murailles, remparts et autres fortifications.

Cens :

du latin *census*. Redevance médiévale fixe, de taux très faible, payée en argent ou en nature par des roturiers aux seigneurs dont ils tenaient une terre. Leur montant, élevé à l'origine, ne cessa de dévaluer. On utilisa ce mot tardivement pour désigner fermage et bail agricole ; de nos jours, encore, dans quelques régions, une *cense* est une grosse ferme dont le *censier* est le fermier.

Censives :

ou *tenures à cens* : exploitations concédées à titre héréditaire contre redevances ou services. Parfois utilisé dans le sens de *seigneurie foncière* d'un propriétaire noble ou d'une abbaye

Champart :

redevance proportionnelle due au seigneur foncier par ses tenanciers. Elle est d'une gerbe sur quatre, sur neuf ou sur douze. Contrairement au cens, il s'agit donc bien d'un loyer. Synonymes : *terrage* (Nord), *tasque* ou *agrièr* (Midi).

Champtier :

tombé en désuétude depuis le début du XX^e siècle, ce terme (qui a donné chantier) désignait sous un même nom un ensemble de terres agricoles (la plupart du temps, dépendant autrefois d'un même ancien fief) dans le but d'en faciliter la localisation.

Commissaire des Guerres :

depuis le règne de Louis XIV et sous l'impulsion des ministres de la Guerre Michel Le Tellier et son fils Louvois, soucieux d'affermir leur contrôle de la chose militaire, cet administrateur, révocable, avait en charge le maintien de l'ordre aux armées, le respect des édits, la gestion des étapes, cantonnements et ravitaillements, la qualité des recrutements, et disposait de l'autorité judiciaire.

Coutume :

ensemble de règles juridiques fondé sur l'usage de fait sanctionné par les décisions de justice. Au milieu du XV^e siècle, à la suite d'une dynamique initiée par Charles VII en 1454, de nombreuses provinces et entités féodales entreprirent de compiler et rédiger les coutumes locales, de les clarifier et de les harmoniser. Celle du comté de Montfort (août à octobre 1556) réunit donc les trois états Les trois ordres, convoqués par le Roi Henri II, en application de l'édit royal du 19 août 1556, virent leurs 384 membres (clergé, noblesse et tiers) se réunir le lundi 12 octobre 1556.

Dîme :

du latin *decima*, la dixième partie. Caractérise dès l'origine (XII^e) une redevance prélevant 10% sur une marchandise, en particulier l'impôt très lourd et très impopulaire qui revenait au clergé.

Election :

circonscription administrative dans laquelle des commissaires, élus par les délégués des états généraux et ne rendant compte qu'à eux, recevaient la charge de la collecte de l'impôt dû au roi. Le nom demeura bien que le système échappa vite à toute élection des états : ces officiers collecteurs furent en effet très vite nommés par le pouvoir central ou choisis par cooptation dans le cadre du parlement.

Fourrier des Logis du Roi :

au nombre de quatre, ces officiers de la Cour avaient pour fonction d'opérer des visites dans les maisons des villes et villages où devaient loger le Roi avec sa suite, de faire rapport au maréchal des logis duquel ils relevaient, qui se chargeait des réquisitions nécessaires.

Greffier :

du bas latin *graphiarius*, scribe. Bas officier assistant un magistrat, souvent chargé de la transcription des actes.

Grenier à sel :

siège local de l'administration royale liée au monopole du sel. Bureaux, entrepôts gérés par le *grenetier*, délivrait le sel dans un territoire bien défini (ici, le comté de Montfort) aux sujets soumis à la Gabelle, l'impôt sur le sel unanimement détesté.

Hommage :

geste symbolique liant le fidèle se recommandant à un protecteur et, ultérieurement, un vassal à son suzerain. D'abord démarche concrète et rituelle (agenouillement, posture des mains, formules, etc.), on en fera un acte de pure formalité entérinant un lien de dépendance. Quand certaines formes étaient convenues entre contractants, l'hommage devenait particulier, certifié, *certain* : c'est le sens de *certain hommage*.

Mense :

du latin *mensa*, table. Part des revenus d'un bénéfice ecclésiastique majeur (abbaye ou évêché) destinée à l'entretien distinct de l'évêque ou de l'abbé ou encore du chapitre ou du couvent, répartis éventuellement en autant de prébendes que d'ayants droit. Cette réforme fut promulguée par le concile d'Aix-La-Chapelle en 816 afin d'assurer un revenu régulier aux desservants réels des dits établissements.

Officier :

tout titulaire d'un *office*, c'est à dire d'une fonction administrative ou judiciaire, au service du roi, d'un seigneur ou d'une cité, ou encore, dans le cas qui nous intéresse, d'une abbaye.

Prévôt :

du latin *praepositus*, préposé. A l'origine, il s'agit d'un officier dirigeant une conscription administrative destinée à gérer directement les revenus royaux et à contrôler les châtelains tendant à l'indépendance. L'office, remontant aux premiers Capétiens perdurera jusqu'en 1749. Ici, il s'agit plutôt d'un intendant du domaine abbatial ayant pour rôle d'administrer, juger et percevoir les taxes.

Procureur :

défenseur des biens, représentant, avoué.

Setier :

du latin *sextuarius*, sixième partie. Mesure de capacité (liquides et pondéreux) correspondant à 1/6^e de muid soit 3,27 litres. Parfois synonyme de chopine (0,33 litre). Pour les matières solides, le setier de Paris vaut 12 boisseaux (entre 152 et 156 litres) alors qu'au XVIII^e siècle, celui de Meulan contient l'équivalent de 162 litres (147 auparavant) soit environ 120-125 kg.

Sergent :

du latin *servientem*, celui qui est au service. Ecuyer, homme d'armes - non chevalier - ou officier de justice, en particulier chargé des besognes de police.

Tabellion :

clerc assistant une juridiction seigneuriale laïque ou ecclésiastique. Jusqu'à la fin du XVI^e siècle (1597), le rôle du tabellion consistait essentiellement à garder les minutes et à délivrer les expéditions des actes rédigés par les notaires.

Vaine pâture :

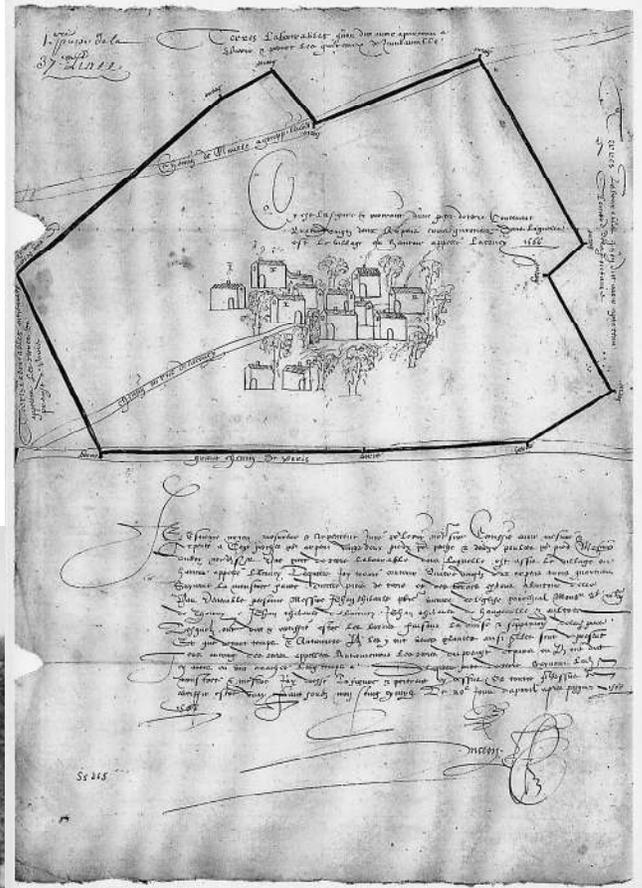
du bas latin *vanum*, vide, épuisé ; depuis le XIII^e siècle, désignait une terre sans semence ni fruits. Le plus souvent il s'agissait d'une ancienne propriété seigneuriale dont, par charité, on abandonnait aux pauvres du village une relative jouissance.



Scène ordinaire de la vie campagnarde d'autrefois :
cheval à l'abreuvoir



La cour de la ferme Gilbert



Hameau de La Concye
description et dessin datés du 20 avril 1566
Archives de Thoiry - ADY Série 5-D65.



La grande rue d'Andelu